

www.douceur-coteaux-mosans.be

N° d'entreprise : 462.871.825

Rue du Plateau 18-20, 5100 JAMBES

☎ : +32(0) 81 30 80 70

✉ : info@douceur-coteaux-mosans.be



La DCM

Accompagnement du polyhandicap

ASSEMBLEE GENERALE

Rapport d'activités 2023 - Objectifs 2024

22 mai 2024

**Bilan comptable et comptes de résultats 2023
Budget 2024**



**2 institutions au service de personnes polyhandicapées adultes agréées par l'AVIQ
Fondées avec le soutien de l'a.s.b.l. « Les Amis des Perce-Neige »
Soutenues par la Fondation B.R.A.V.O.**

Service d'accueil de jour La douceur Mosane

Service résidentiel Les Coteaux Mosans

CBC : BE66 7320 1206 6043

Avec le soutien de la Région Wallonne, de l'AVIQ, de la Loterie Nationale, de CAP48 et de la province de Namur



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	6
Chapitre 1 : Agréments	7
Chapitre 2 : Bilan de fonctionnement et d'organisation	8
Chapitre 3 : Bilan du service social	56
Chapitre 4 : Bilan du pôle santé de la DCM	59
Chapitre 5 : Bilan du service logistique	65
Chapitre 6 : Cadastre de l'emploi et Formations	69
Chapitre 7 : Aspects comptables	74
Chapitre 8 : Objectifs généraux 2024	78
Remerciements	80
Annexes	82
1 Annexe 1 : Bilan et Comptes de résultats 2023 Les Coteaux Mosans », « La Douceur Mosane » et « Résidence de Soins »	83
2 Annexe 2 : Rapport du commissaire aux comptes – ASBL « La Douceur des Coteaux Mosans »	84
3 Annexe 3 : Bilan social 2023 – « La Douceur des Coteaux Mosans »	85
4 Annexe 4 : Rapport d'activités LIANTIS 2023	86

**Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire
du 24 mai 2023**

(Salle Bellevue de 17 h à 19 h)

Membres présents et représentés : 21 présents - 14 représentés

Madame	Suzanne	MOREAU	P
Madame	Jacqueline	DEMANET	P
Madame	Maryse	DUSSARD	P
Madame	Josiane	GENICOT	P
Madame	Cathy	ROUARD	P
Monsieur	Julien	JENICOT	P
Monsieur	René	PAIROUX	P
Madame	Jaqueline	SACRE	P
Madame	Isabelle	THEYS	P
Monsieur	Gilbert	DUPONCHEEL	P
Monsieur	Jean-Luc	GILSON	P
Monsieur	André	ETIENNE	P+1
Monsieur	Philippe	GILBERT	P+1
Monsieur	Albert	LEROY	P+1
Monsieur	Claude	LONGPRE	P+1
Madame	Anne-Marie	WAUTELET	P+1
Monsieur	Stéphane	DANDOY	P+1
Monsieur	José	BEAUDART	P+2
Monsieur	Bernard	BODSON	P+2
Madame	Martine	JAUQUET	P+2
Monsieur	Jean-Claude	MAYENNE	P+2
Madame	Colette	CARPIAUX	R
Monsieur	Didier	FIGLAK	R
Monsieur	Armand	LABOUR	R
Madame	Martine	WUESTENBERGHS	R
Madame	Monique	DEBRUXELLES	R
Monsieur	Jean Pierre	MARTIN	R
Monsieur	Jean-Charles	MAZZERO	R
Madame	Martine	LESSIRE	R
Monsieur	Edgard	SPINETTE	R
Madame	Anne	LONGPRE	R
Madame	Christine	LONGPRE	R
Monsieur	Alex	BERTHOLET	R
Monsieur	Christopher	DEFAUX	R
Docteur	Olivier	LEQUENNE	R

Invités intervenants :

- Mme Virginie Fery, directrice générale
- Mme Muriel Feron, directrice pédagogique
- M. Florent Playe, directeur santé
- M. Christophe Remon, Commissaire aux comptes
- Mmes Martine Constantin et Manuela Pirsoul, comptables

Invités présents :

- Mme Laetitia Bielande, responsable Gaudi
- Mme Laurence Bosselaers, responsable SAJA
- M. Sébastien Colinet, responsable Picasso
- Mme Noëlle Dandoy, responsable des services d'appui
- Mme Véronique Pirotte, responsable équipe médicale SRA

Document remis en début de séance : *Rapport d'activités 2022 – Objectifs 2023 Bilan comptable et comptes de résultats 2022 – Budget 2023* (en abrégé ci-après : *Dct*)

1 M. Bernard Bodson, président, remercie toutes les personnes présentes : membres de l'AG et du CA, comité de direction, responsables de divers services.

2 Approbation du PV de l'AG du 19 mai 2022

Le PV est approuvé. A cette occasion la demande est formulée qu'à l'avenir l'AG soit réunie à 18 h, plutôt qu'à 17 h.

3 Présentation du bilan et des comptes de résultats 2022 ainsi que du budget 2023

- 3.1 M. Bodson invite d'abord Mmes Martine Constantin et Manuela Pirsoul, comptables à présenter le bilan et les comptes de résultats 2022 (**cf. Dct, pp. 73 à 75**).
- 3.2 M. Bodson donne ensuite la parole à M. C. REMON, commissaire aux comptes. Celui-ci explique que son contrôle, qui a porté sur les trois aspects suivants :
- la fidélité de l'image donnée par les chiffres par rapport au patrimoine et à la situation financière de l'ASBL,
 - le respect des statuts et des dispositions légales et réglementaires,
 - l'adaptation de l'organisation administrative et comptable à la taille et à l'organisation de l'entité,
- s'est révélé tout à fait satisfaisant et qu'il a donc délivré une attestation sans réserve (**cf. Dct, p. 82 et suivantes**)

M. Bodson remercie Mmes Constantin et Pirsoul pour la qualité de leur gestion comptable. Celles-ci remercient M. Jean-Luc Gilson, trésorier de l'ASBL, pour l'attention qu'il accorde à leur travail et la pertinence de ses remarques.

M. Gilson remercie à son tour les deux comptables pour leur excellente collaboration. Enfin, Mme Fery annonce que Mme Constantin, bien qu'ayant atteint l'âge de la retraite, a accepté de poursuivre son travail pendant (au moins) deux ans. Les membres de l'AG se réjouissent de cette décision.

- 3.3 *Les bilan et comptes 2022 sont approuvés, à l'unanimité, par l'Assemblée générale.*

4 Décharge aux administrateurs et au commissaire

L'Assemblée générale, unanime, donne décharge aux administrateurs et au commissaire.

5 Présentation du budget : Virginie FERY (p. 76)

- 5.1 Mme Fery rappelle que, l'établissement de ce budget ayant commencé dès octobre 2022, il convient de rester prudent à propos des montants prévus (ainsi, certains fournisseurs ont déjà annoncé une augmentation de 10 à 12 % pour les mois à venir).
- 5.2 Le résultat serait de – 80.430 €. Mais, compte tenu de l'installation des panneaux photovoltaïques, il devrait sans doute plutôt s'approcher de l'équilibre ?

L'Assemblée générale, unanime, approuve ce budget.

6 Admission/démission de membres de l'Assemblée générale

6.1 Démissions : Mme J. SACRE et M. R. PAIROUX

M. Bodson exprime la très vive reconnaissance de l'Assemblée vis-à-vis de Mme et M. Pairoux, qui ont été les fondateurs des Coteaux mosans.

En le remerciant, M. Pairoux rappelle qu'il s'est engagé dans nos institutions depuis 1982, d'abord au CA des Perce-Neige. M. Pairoux souligne tout le travail effectué par M. Jenicot lors de la construction du service résidentiel. Il souhaite tourner la page des difficultés de croissance qu'a connues notre institution et espère l'apaisement des parents et le bonheur du personnel. Il félicite vivement Mme V. Fery pour la remarquable qualité de sa direction. Mme Pairoux-Sacré, à son tour, rappelle que notre institution a constitué une grande partie de leur vie et souhaite à celle-ci et à ses bénéficiaires le bonheur le plus complet.

6.2 Admission : Mme Julie FIGLAK, sœur de Carole (présente au SRA depuis 2004)

7 Nomination/démission/réélection au sein du Conseil d'administration

Le mandat de Mme I. JAUCOT-THEYS est renouvelé pour une durée de 4 ans.

8 Présentation du rapport annuel de l'activité des services et des projets

8.1 Mme Virginie Fery, directrice générale, *introduit* d'abord le *Rapport d'activités de l'année 2022 au sein des SAJA et SRA (cf. Dct, p. 10)*.

8.2 Mme Muriel Feron, directrice pédagogique, présente le *bilan du pôle pédagogique* de la DCM. (**cf. Dct, p. 15 à 17**).

8.3 M. Florent Playe, directeur santé, synthétise le *bilan du pôle santé* (**cf. Dct, p. 58 à 62**).

8.4 Mme Virginie Fery présente enfin les *objectifs généraux 2023* (**cf. Dct, p. 77 à 79**).

8.5 M. B. Bodson conclut sur de très larges remerciements à l'équipe de direction. Il insiste particulièrement sur le dynamisme de celle-ci, son constant souci de rigueur et de respect, ainsi que sur sa grande capacité à faire face à l'imprévu. Il demande que ces remerciements soient transmis aux membres des différentes équipes.

Président
Bernard BODSON

Secrétaire
Albert Leroy

INTRODUCTION

Vous trouverez dans ce rapport les éléments indispensables à la gestion de l'ASBL La Douceur des Coteaux Mosans, qu'ils soient comptables, financiers, administratifs, pédagogiques, ils sont la vie de l'ASBL.

Ceci vous permettra de comparer les intentions que nous pouvions envisager pour l'année 2023 et la réalité de la vie vécue à l'intérieur de nos services.

Pour la réalisation de ce rapport d'activité, nous demandons la participation de chacun des responsables des services de l'ASBL. Vous trouverez donc des styles différents, complémentaires : le service d'accueil de jour, les résidences des Coteaux Mosans, le service d'appui, le service comptable ainsi que le service RH. Ils vous dévoilent certains aspects de leur réalité sans en faire une liste exhaustive.

Nous vous souhaitons bonne lecture de ce rapport et restons à votre disposition afin de discuter ensemble de certains aspects qui le mériteraient.

CHAPITRE 1 : AGRÉMENTS

1 MAH425 - SRA « LES COTEAUX MOSANS »

Le service « Les Coteaux Mosans », sis 18, rue du Plateau à 5100 JAMBES, organisé par le secteur privé, dépendant de l'ASBL « La Douceur des Coteaux Mosans » est agréé pour accueillir en service résidentiel pour adultes, 30 personnes, des deux sexes, bénéficiaires des prestations de l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées atteintes de déficience mentale sévère ou profonde, troubles moteurs, paralysie cérébrale avec éventuellement les handicaps associés suivants : troubles respiratoires, malformations cardiaques, dysmélie, poliomyélite, troubles graves de la parole, de la vue ou de l'ouïe, sclérose en plaque, spina-bifida ou myopathie. Ces 30 bénéficiaires relèvent de la catégorie « C ».



2 MAH311 - SAJA « LA DOUCEUR MOSANE »



Le service « La Douceur Mosane », sis 20, rue du Plateau à 5100 JAMBES, organisé par le secteur privé, dépendant de l'ASBL « La Douceur des Coteaux Mosans » est agréé pour accueillir en service d'accueil de jour pour adultes des personnes polyhandicapées adultes, bénéficiaires des prestations de l'Agence wallonne pour l'intégration des Personnes Handicapées atteintes de déficience mentale sévère ou profonde, troubles moteurs, paralysie cérébrale avec éventuellement les handicaps associés suivants : troubles respiratoires, malformations cardiaques, dysmélie, poliomyélite, troubles graves de la parole, de la vue ou de l'ouïe, sclérose en plaque, spina-bifida ou myopathie. Le service reçoit un agrément supplémentaire pour la prise en charge nominative de plusieurs personnes, le nombre variant selon les périodes de l'année.

CHAPITRE 2 : BILAN DE FONCTIONNEMENT ET D'ORGANISATION

1 LES DIFFÉRENTS LIEUX DE VIE AU SEIN DE « LA DOUCEUR DES COTEAUX MOSANS »

La Douceur des Coteaux Mosans est une institution composée de deux lieux de vie au service des personnes polyhandicapées adultes.

Le service d'accueil de jour, « La Douceur Mosane », comporte 4 lieux d'accueil (Echasseurs, Terra nova, Molons et Namourette) se composant chacun d'un vaste séjour, d'une cuisine semi-équipée, de sanitaires, d'une terrasse et d'un accès au jardin. Les locaux sont lumineux et adaptés aux particularités des bénéficiaires accueillis.

Ce service est sous la responsabilité quotidienne de Madame Laurence Bosselaers et sous la Direction Pédagogique de Madame Feron.

Le service résidentiel, « Les Coteaux Mosans », situé en contrebas du service d'accueil de jour, est composé de 3 résidences. Dans leur ordre d'ouverture : Gaudi (2004), Miro (2008) et Picasso (2012).

Ces résidences sont sous la responsabilité quotidienne de Madame Laetitia Bielande pour Gaudi, Monsieur Michaël Meganck pour Miro et Monsieur Sébastien Colinet pour Picasso. Les résidences sont sous la Direction Pédagogique de Madame Feron.

Pour la partie jour, chaque résidence est composée d'un vaste séjour (salon et salle à manger), de sanitaires, d'une cuisine. Pour la partie nuit, un vaste hall de nuit conduit à une salle de bain, une salle de douche / sanitaires, un bureau et 10 chambres individuelles meublées chacune d'un lit à hauteur variable, d'un lavabo et d'espaces de rangement.

La résidence Gaudi possède également un espace Snoezelen accessible à tous.

Les résidences donnent chacune sur un espace vert et/ou terrasse avec un accès direct vers les extérieurs de l'institution.

Les bénéficiaires et résidents sont en date du 31.12.2023 :

- Les Coteaux Mosans – SRA : 30 bénéficiaires en agrément
- La Douceur Mosane – SAJA : 32 bénéficiaires répartis sur l'agrément et 6 conventions nominatives

Afin de répondre aux besoins des bénéficiaires et résidents, un pôle Santé a vu le jour en 2022. La fonction de Direction santé est occupée par Monsieur Florent Playe depuis mai 2022. Le pôle santé regroupe les fonctions infirmières, aides-soignants de jour et de nuit, kinésithérapeutes, logopède et ergothérapeute. Afin d'assurer un suivi complet des besoins médicaux, la fonction de responsable médicale est occupée par Madame Véronique Pirotte, infirmière, depuis janvier 2022.

Aussi, pour la gestion administrative, financière et logistique, le service d'appui est composé de rédactrices, comptables, techniciennes de surface, ouvrier polyvalent, technicien, gestionnaire des ressources humaines et responsable du service d'appui.

Le service social qui est en lien permanent avec les familles, les bénéficiaires et résidents et le personnel est assuré par Madame Emilie Delneste sous la responsabilité directe de la direction pédagogique.

Enfin, pour l'ensemble des services, la Direction Générale est assurée par Virginie Fery depuis le 1^{er} avril 2021.

Ci-dessous, nous présentons chaque espace de vie et chaque résidence afin de souligner la composition des groupes, les objectifs visés, les moyens déployés par les différents intervenants et quelques faits marquant la vie de notre structure durant l'année 2023.

Préambule

Répondre aux besoins et aux attentes de la personne polyhandicapée, ainsi que définir et mettre en œuvre un accompagnement adapté, relèvent de professionnels ayant des parcours variés, des horizons différents et des formations différentes et complémentaires.

Ces dernières peuvent être mobilisées en interne mais aussi auprès de professionnels extérieurs.

Les observations des familles et des professionnels sont déterminantes pour connaître la personne accompagnée dans ses différents contextes de vie et les étapes de son parcours.

Le rôle du comité de direction, des responsables de service et des équipes est essentiel pour mettre en œuvre, dans le fonctionnement quotidien de la structure, une analyse croisée des expertises, mais aussi pour favoriser le développement des compétences professionnelles, pour améliorer les conditions de travail des équipes pluridisciplinaires et enfin pour inscrire la Douceur des Coteaux Mosans dans un réseau partenarial.

Ces différentes recommandations visent, in fine, à garantir la qualité de l'accompagnement.

Tous les professionnels de la Douceur des Coteaux Mosans contribuent à la qualité et à la renommée de celui-ci.

Quelques mots sur la fonction qui a vu le jour en 2023 et qui répond non seulement aux besoins des bénéficiaires et résidents, aux défis de la structure mais également aux prescrits de l'AVIQ.

Le Pôle santé :

- Le médecin coordinateur

« Le médecin coordinateur est la personne de référence en ce qui concerne les soins médicaux apportés aux bénéficiaires des services. Il contribue à la mise en œuvre du projet général de soins.

Le médecin coordinateur favorise et coordonne les actions et les soins en lien avec la santé des bénéficiaires. Il participe à l'évaluation de la qualité des soins dans l'institution.

Il s'assure d'une qualité de soins optimale auprès des bénéficiaires et ce compris la délivrance des médicaments. Il participe à la bonne tenue des dossiers médicaux des bénéficiaires et à l'élaboration des bilans de synthèses annuels. Il veille à la coordination des soins entre les différents prestataires en collaboration avec la direction santé.

Il fait la promotion des formations médicales et paramédicales, ainsi que la promotion des formations nécessaires aux accompagnants dans le domaine de la santé en collaboration avec les directions santé et pédagogique, et en fonction de leurs objectifs respectifs

En collaboration avec la direction santé, il établit des politiques de prévention en termes d'hygiène, de prévention des escarres, de l'hygiène bucco-dentaire, de soins palliatifs, ...

En termes de prévention et en collaboration avec la direction santé, il sensibilise aux mesures générales ayant trait à la sécurité, à l'hygiène, et à la qualité de l'alimentation

Il est le garant du respect de l'éthique médicale et de la déontologie et joue un rôle de conseil lors des situations éthiques difficiles.

Il organise les contacts avec les partenaires santé et est la personne de référence pour les médecins traitants des bénéficiaires.

Il collabore avec le service de l'inspection médicale de l'AVIQ.

Il Assure le suivi des hospitalisations des bénéficiaires

Il Participe, au besoin, aux réunions de l'équipe médicale, aux réunions des paramédicaux, aux réunions éducatives, aux réunions de direction, ... en y apportant le point de vue de la santé

Il participe également à la mise en place d'un outil de communication interne en vue d'une bonne utilisation des données santé des bénéficiaires

Il a un rôle d'information et de conseil vis-à-vis du conseil d'administration et du comité de direction »

Ce qui fait socle commun à la DCM

A. LES RÉUNIONS PÉDAGOGIQUES

Ces réunions se tiennent une fois par mois pour l'ensemble des responsables DCM. A cela vient s'ajouter une réunion spécifique, une fois tous les 15 jours pour l'accueil de jour, pour le résidentiel et pour le service social.

L'objectif de ces réunions est de coordonner le travail des équipes et de réfléchir avec les responsables sur les pratiques professionnelles et l'anticipation des besoins.

B. LA RÉDACTION DES PROJETS D'ACCOMPAGNEMENT

Afin d'assurer une cohérence de prise en considération des besoins spécifiques et collectifs ainsi qu'une continuité de l'accompagnement, une réunion est organisée pour confronter l'expertise des professionnels, de la famille et de la personne polyhandicapée elle-même, pour tous les domaines participant à l'élaboration de son projet personnalisé.

Ces différentes expertises portent sur :

- Le recueil des informations médicales, l'écriture des modalités de soins et d'accompagnement et leur formalisation dans les différents axes du projet personnalisé.
- L'identification des centres d'intérêt, des goûts, des envies et des préférences exprimées par la personne polyhandicapée, ainsi que des réticences, refus ou déplaisirs manifestés dans certaines situations. Ceci nécessite, de la part de chacun des acteurs, une observation quotidienne à 360°.
- Les évaluations fonctionnelles.
- La mise en œuvre des interventions éducatives au quotidien.
- La préparation et l'accompagnement des périodes de transition (évolution, vieillissement, changement de structure, etc.).

Nous optons pour une vision systémique de la personne et considérons donc la personne dans sa globalité.

Le travail de mise en commun des outils d'observation et de finalisation devra avoir lieu prochainement.

C. Objectifs SRA /SAJA 2024

Un des grands chantiers entre 2023 et 2028 est la mise en place du contrat par objectifs avec trois axes définis dans le pôle pédagogique de la DCM.

Confirmer les références théoriques

- **Objectif**
L'institution possède des références théoriques relatives à l'accompagnement de l'extrême dépendance mises à jour de manière continue. Elle se positionne comme un acteur novateur dans la réalisation de ses missions.
- **Action**
 1. Mise en commun des théories fondatrices du projet institutionnel provenant des deux services SAJA et SRA
 - Regroupement des théories utilisées quotidiennement au sein des équipes de travail afin de confirmer la vision commune de l'accompagnement en qualité d'adultes au sein de notre structure
 2. Apport de théories complémentaires
 - Participation à des formations, colloques, journées d'étude

3. Formation du personnel

Projet individuel de vie

- Objectif

L'institution possède un outil commun aux deux services permettant de travailler quotidiennement l'accompagnement de la personne adultes porteuse de polyhandicap

- Action

1. Mise en place d'un groupe de travail
2. Formation du personnel à l'utilisation du nouveau canevas et présentation aux bénéficiaires ainsi qu'aux familles
 - Sur base du nouvel outil, une formation sera prodiguée à l'ensemble du personnel d'accompagnement.
3. Communication aux résidents, bénéficiaires et familles
 - Lors d'une rencontre collective, le nouveau canevas sera présenté à l'ensemble des familles et bénéficiaires de l'institution.

Journée type

- Objectif

Les services identifient une journée type relativement flexible en fonction des besoins des bénéficiaires

- Action

1. Mise en place d'un groupe de travail au sein de chacune des entités (SAJA et SRA)
 - Objectif de revisiter la journée type théorique inscrite dans le projet institutionnel.
2. Communication aux familles et mise en pratique

2 LA DOUCEUR MOSANE

Le service d'accueil de jour, La Douceur Mosane, est sous la responsabilité quotidienne de Madame Bosselaers qui, en juin 2022, réduit son temps de travail à mi-temps (fin de carrière – plan Tandem). Ceci a nécessité et nécessite encore un travail de répartition des responsabilités. Le Saja est sous la Direction Pédagogique de Madame Feron, la Direction santé de Monsieur Playe et la direction générale de Madame Fery.

2.1 ORGANISATION GÉNÉRALE

Quelques chiffres de fréquentation du service d'accueil de jour :

➤ **Taux de présence global :**

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
83.39 %	82.39 %	85.76 %	82.88 %	85.62 %	84.39 %
Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
73.67 %	65.91 %	83.31 %	85.45 %	77.35 %	66.60 %

Entrées - Sorties du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dossier 0002, LA DOUCEUR MOSANE

Date : 15/03/2024 Page 1

Bénéficiaire	N° A.W.I.P.H.	Date naiss.	Date d'entrée	Date de sortie
0152 BONJEAN Guillaume	AW/814.691	27/12/1990	25/02/2008	29/09/2023
0191 CARBONNIER Sarah	AV/2038867	10/07/2004	24/04/2023	
0335 DELMARCELLE Esther		22/02/2005	18/09/2023	
0350 DOCHAIN Laurent	333 042	25/04/1978	25/04/1996	06/02/2023
0900 KANTA Kassim	AV/974.695	14/02/2003	06/03/2023	21/02/2024
1580 QUOIBION Zoé	AV/990.850	17/09/2004	13/03/2023	
2251 WILLAME Armonie	535362	29/08/1982	29/08/2000	20/01/2023
2405 STEFANO Ugo		19/06/2006	16/10/2023	
2406 STEFANO Roméo		19/06/2006	16/10/2023	
TOTAL			6	3

- **L'apport des stagiaires** est bénéfique car ils amènent un regard neuf et des idées fraîches. Ils permettent également d'alléger la charge de travail des professionnels en prenant en charge certaines tâches qui leur sont déléguées sous leurs regards.
 - Les stagiaires permettent également aux professionnels de transmettre leur savoir-faire, savoir-être et leur expérience. Cela leur permet de former la future génération de professionnels et de les intégrer pleinement dans le milieu du travail. De plus, les stagiaires peuvent aider à renouveler les pratiques et à apporter de nouvelles perspectives. Leur motivation et leur enthousiasme peuvent être contagieux et stimuler les équipes en place. Enfin, les stagiaires sont une source de main-d'œuvre qualifiée et prête à intégrer le marché du travail une fois leur formation terminée. Ils sont donc bénéfiques non seulement pour l'institution d'accueil, mais aussi pour l'ensemble du secteur de la santé et du social.

Janvier 2023 2 inf.	Février 2 inf. 1 animateur 1 éduc. spé.	Mars 1 éduc. spé. 3 inf.	Avril 1 inf.	Mai 2 inf. 1 animateur	Juin /
Juillet /	Aout /	Septembre /	Octobre 1 inf.	Novembre 1 éduc. spé. 2 inf. 1 ag. éduc.	Décembre 2 ag. éduc. 1 éduc. spé. 1 inf.

- Nous avons collaboré avec diverses écoles : ECNAS et EPSI pour les soins infirmiers ; HELB et l'EPNAM pour les éducateurs spécialisés ; le collège Saint Servais pour les animateurs ; le collège Saint André et la Providence de Ciney pour les agents en éducation.

2.2 TRAVAUX ET RÉFLEXIONS EN COURS

- **La structure de la journée est travaillée continuellement** et est conçue de manière à offrir aux bénéficiaires une routine quotidienne structurée et variée. Dès leur arrivée au service, les bénéficiaires sont accueillis chaleureusement par l'équipe d'encadrement. Ils peuvent ainsi échanger, partager et créer des liens sociaux avec les autres participants. Cette première étape de la journée permet de créer une atmosphère conviviale et propice aux échanges.
- Ensuite, les bénéficiaires participent à différentes activités adaptées à leurs besoins et à leurs capacités. Ces activités peuvent être variées et couvrir un large éventail de domaines tels que le mouvement, le sensoriel, la cuisine, les jeux de société, la musique, les projections, les sorties, etc. Ces activités sont conçues pour stimuler les capacités cognitives et physiques des bénéficiaires, tout en favorisant leur autonomie et leur estime de soi. Entre les différentes activités, des temps de pause sont prévus pour permettre aux bénéficiaires de se poser et de se détendre. Ces moments de calme sont essentiels pour recharger les batteries et maintenir un équilibre entre les moments d'activité et de repos. La structure de la journée à la Douceur Mosane est pensée pour offrir aux bénéficiaires un cadre de vie agréable, stimulant et sécurisant.
- Les activités proposées favorisent l'épanouissement de chacun et contribuent à créer une dynamique de groupe chaleureuse et bienveillante.
- Nous relevons la **complexité de l'accompagnement** dans deux espaces de vie du aux divers comportements défaits. D'une part nous avons constaté la nécessité d'une solidarité entre les différents espaces pour apporter un soutien adéquat aux personnes

concernées. Cette coordination des efforts et des ressources s'avère essentielle pour garantir une intervention efficace et adaptée aux besoins de tous nos bénéficiaires.

- Et d'autre part, la formation du personnel est essentielle pour accompagner de manière efficace les bénéficiaires ayant ces comportements défis. Ils nécessitent une approche spécifique et une compréhension approfondie de leurs besoins et de leurs réactions. Une formation adéquate permettra au personnel de développer des compétences en gestion de crise, en communication non-verbale, en techniques de désescalade, et en stratégies d'intervention adaptées. En formant le personnel à mieux comprendre et gérer les comportements défis, on améliore la qualité du travail auprès de tous les bénéficiaires du groupe. Une équipe bien formée est en mesure de créer un environnement sécurisant et respectueux pour tous, ce qui contribue à favoriser le bien-être et le développement des bénéficiaires.
- En tant que membre du personnel, notre rôle principal est de **garantir le bien-être et la sécurité des bénéficiaires**. Cela implique d'être constamment vigilant et de surveiller attentivement notre environnement. Il est essentiel de rester attentif aux signes de danger potentiel et d'intervenir rapidement en cas de besoin. Nous devons également suivre les protocoles de sécurité établis et respecter les règles, les procédures en place et la signalisation des incidents potentiels à la direction. Notre rôle dans la préservation de la sécurité des bénéficiaires est crucial. Être vigilants en toutes circonstances, maintenir une communication ouverte avec les bénéficiaires et respecter les protocoles de sécurité sont des actions essentielles pour garantir un environnement sûr et protecteur pour tous.
- **Le travail sur l'alimentation** consiste à étudier et à adapter les textures des aliments et des boissons pour qu'elles soient idéales pour tous les individus, notamment ceux qui peuvent avoir des difficultés à manger ou à boire en raison de troubles de la déglutition.
 - L'objectif est d'offrir des repas et des boissons adaptés à chacun, en évitant au maximum les risques liés au temps de repas. Pour cela, il est nécessaire de travailler en étroite collaboration (équipes et responsable logistique) afin de déterminer les besoins spécifiques de chaque individu et de proposer des solutions personnalisées. Ce travail sur l'alimentation inclut également la formation du personnel afin de garantir une prise en charge adaptée et sécurisée des individus.
 - Il peut également impliquer la mise en place de protocoles spécifiques pour la gestion des risques liés à l'alimentation, ainsi que des suivis réguliers pour évaluer l'efficacité des adaptations mises en place. Ce travail sur l'alimentation vise à garantir à tous un accès à une alimentation adaptée et sûre, en prenant en compte les besoins et les spécificités de chacun, et en minimisant les risques liés au temps de repas et de boisson.
- Depuis mars 2020, les espaces ont connu des **changements** avec des départs et des arrivées. Il est important de prendre du recul et de réfléchir à l'opportunité d'un éventuel changement de groupe.
 - Nous remarquons que la dynamique du groupe a évolué avec l'arrivée de nouveaux membres et le départ d'autres. Il est nécessaire de prendre en considération ces changements et de discuter pour évaluer s'il est pertinent de modifier sa

composition. Il peut également être bénéfique d'envisager un changement d'espace pour certains bénéficiaires si les besoins ont évolué au fil du temps.

- Un changement d'équipe peut aussi être envisagé si cela peut permettre de dynamiser le groupe, de proposer de nouvelles perspectives ou de mieux répondre aux besoins de chacun. Il est important de prendre en compte les compétences, l'expérience et les affinités de chacun pour garantir une transition en douceur et bénéfique pour tous et de favoriser un environnement de travail plus collaboratif et épanouissant.
- **L'absentéisme des bénéficiaires** est un problème qui se pose dans la gestion quotidienne. En effet, le fait que certains bénéficiaires ne se présentent pas régulièrement a un impact sur l'organisation de l'espace et sur le bon fonctionnement de l'institution.
 - Nous sensibilisons les familles sur l'importance de la présence régulière des bénéficiaires, car cela garantit non seulement le maintien des subsides mais aussi l'organisation des espaces en ce les activités, les sorties, ... Des actions et des mesures sont mises en place pour encourager les bénéficiaires à être plus assidus et pour accompagner les familles dans leur démarche d'engagement.
- **Activités spécifiques :**
 - Poursuite de l'activité **piscine** "au fil de l'eau" à Couthuin
 - Mise en place de la venue d'un **accordéoniste** 1x/mois
 - **La pérennisation du tableau d'activités** est une pratique bénéfique pour favoriser une meilleure coordination et communication entre les différentes équipes. En inscrivant chaque semaine les activités prévues par chaque équipe, on obtient ainsi une vue d'ensemble des activités en cours pour l'ensemble de la Douceur Mosane. Cette transparence permet à chaque équipe de suivre les actions des autres espaces, de mieux comprendre leurs priorités et leurs charges de travail, et donc de favoriser une meilleure collaboration et coordination entre elles. En effet, en ayant une vue globale sur les activités de chaque espace, les équipes peuvent identifier les synergies possibles, échanger des bonnes pratiques et même s'entraider en cas de besoin. De plus, en voyant les activités des autres équipes, cela peut susciter l'intérêt de certains membres pour permettre à certains bénéficiaires et travailleurs de participer à des activités d'un autre espace, ce qui peut éveiller différemment les bénéficiaires d'une part et enrichir les compétences et les connaissances de chacun, et d'autre part, créer de nouvelles collaborations et renforcer l'esprit d'équipe au sens large. La pérennisation du tableau des activités permet de favoriser la transparence, la coordination et la collaboration entre les différentes équipes, tout en encourageant l'ouverture et l'entraide.

2.3 ECHASSEURS

Composition : 6 usagers - 5 hommes 1 femmes - Âge moyen : 28 ans

4 travailleurs

1 Étudiant en juillet et août puis remplacement d'octobre à décembre.

1 éducatrice en remplacement juillet et août

Travailleurs âge moyen équipe 48,25 ans 2 femmes et 2 hommes

Projets : Année 2023 est la suite de 2022 pour l'aménagement d'un espace plus structuré pour la sécurité et les repères des usagers.

Chute d'un bénéficiaire fin d'année . Passage de Zoé D et de Kylian B vers d'autres espaces.

Absences de longue durée pour certains travailleurs.

Grille générique d'activités :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Didgeridoo/ découvertes sensorielles	Psychomotricité, tapis, mouvement	Détente/ relaxation	Jeux de société, jeux d'ambiance	Projection, multimédias, Planning de la semaine suivante
Après- midi	Marche ; AVJ ; Musique				

Janvier : Pas de sortie

Février : Goûter de carnaval

Mars : Accordéon ; Piscine ; Intersalle avec Molons et Terra Nova ; DGRIDOO ; Snoezelen au CM ; Balade dans le quartier ; Courses dans un grand magasin ; Sortie à Chevetogne ;

Avril : Accordéon ; Gouter d'anniversaire de Yasir A 28 ans ; Sortie à Cognelée à la jardinerie Tournesol ; Piscine ;

Mai : Accordéon ; Activité Bien-Etre ; Piscine ; Sortie à l'Ancre bleu ; Sortie à l'exposition Van Gogh à Bruxelles ; Activité au jardin avec la résidence Gaudi ;

Juin : Invitation en Molons à la fête d'anniversaire de Marine D. pour ses 30 ans ; Piscine ; Fête de la musique DCM ; Sortie Ancre bleu ; sortie au 2h00 endurance voiturette ; sortie à l'Uni Sound festival ;

Juillet : Fête d'anniversaire de Maxime 39 ans ; Balade jusqu'au ânes ; Sortie à Inzefonf à Gesves ; Journée festival de Cannes au CM ;

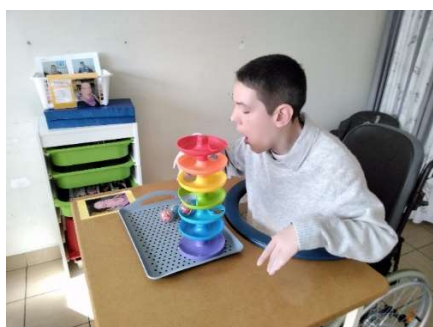
Aout : Courses chez Aldi en vue de cuisiner ; Sortie sur le marché de Jambes ; Sortie à la ferme du Beaufaulx ;

Septembre : Sortie à la ferme pédagogique de Beaufaulx à la Bruyère ; une bénéficiaire passe la journée en Terra Nova ; Piscine ; Marche inclusive à Andenne ; Fête de Wallonie à Namur ; Sortie à l'exposition Bubble Planet à Bruxelles ; Intersalle avec Namourette Zumba & tapis – Djembé ;

Octobre : Marche promenade Hallage Beez ; un bénéficiaire passe la journée en Molons ;
Sortie à la ferme du Monceau ;

Novembre : Piscine ; Sortie chez Ikéa ; Sortie à la patinoire de Huy ;

Décembre : Sortie à la jardinerie Tournesol à Cognelée ; Jeu de société "Tourne-main" en
Intersalle ; Goûter de Noël



2.4 MOLONS

Composition : 9 femmes bénéficiaires - 4 femmes personnel

Age moyen : 25 ans bénéficiaires - 40 ans personnel

Projets : nos semaines à thème tout au long de l'année – projet et organisation des 30 ans de Marine (sous chapiteaux, repas différentes sauces de pâtes – invitation de deux personnes pour jouer du djembé) – invitation d'une conteuse pour fin de l'année (noël).

Grille activités

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Retour Week-end contes- échange- actualité – planning de la semaine	Mouvement, changement de position, bien être, massage, snoezelen, esthétique	bricolage, jeux de société	Cuisine, dégustation	Activité intersalle, musique
Après- midi	Ambiance musicale, conte audio, lecture, projection, ...				

Janvier : Petit déjeuner du nouvel an ; Cuisine mousse spéculoos ; Boccia ; Intersalle avec Terra Nova ; Changement de position ; Boum ; Galette des Rois avec Miro ; Rangement des décorations de Noël ; Sortie au Lunch Garden à Jambes ; Confection de liniment et lessive maison ; Fête d'anniversaire de Wendy N et Florence M 32 ans pour Florence et 28 ans pour Wendy ; Projection musicale ; Bricolage sur semaine thème chinoise ; Blind test ; Sortie cinéma ; Contes ; Sortie pour faire les courses ; Préparation culinaire chinoise ;

Février : Relaxation sur des musiques chinoises ; Fête de départ de Laurent D ; Contes audio ; Repas chez Miro ; Changement de position ; DDGRIDOO avec Roland ; Projection "les enfoirés" ; Agenda de la semaine ; Psychomotricité sur tapis ; Jeu de société "petit bac" ; Petit déjeuner ; Sortie cinéma à l'Acinapolis "Grizzly" ; Tournoi de Molky ; Musique percussions ; Jeu de société "chapi-chapo" ;

Mars : Accordéoniste ; DDGRDOO par Roland ; Projection "les enfoirés" ; Changement de position ; Bain-Bulle au CM ; Bricolage thème Mexique ; Fête de départ de la stagiaire Samantha ; Blind test toutes générations + Disney ; Petit déjeuner anniversaire de Sarah A ;

Contes audio ; Cuisine Mexicaine - tacos ; Réalisation de liniment et de lessive maison ; Piscine ; Jeu de société "Qwirckle" ; Activité A-Corps danse ;

Avril : Conte mexicain "Encanto" + comédie musicale ; Sortie à L'esplanade LLN ; Relaxation et changement de position sur de la musique mexicaine ; Préparation culinaire et repas de salle "Tacos" ; Projection du film "Coco" ; Sortie au Lunch Garden ; Sortie référent/référés à namur magasin ; Bricolage sur l'Inde ; Projection "Alerte rouge" ; Jeu de société "chapi-chapo" avec Terra Nova ;

Mai : Bricolage sur l'inde ; Balades ; Accordéon ; Accueil d'Adriana nouvelle collègue ; Piscine ; Sortie à l'Ancre Bleu ; Journée sportive DCM ; Sortie à l'exposition Van Gogh ; Fête de la musique DCM ;

Juin : Déco l'Inde ; Courses ; Projection "Hollywood" ; Cuisine apéro et repas indien ; Fiesta pour les 30 ans de Marine D. ; Coin snoezelen ; Sortie Buggys ; Préparation de sirop maison ; Sortie Ancre bleu ; Bain de pieds ; Karaoké ; Jeu de société "Quirckle" ; Sortie au musée des sciences naturelle ; Déco fleurs d'été ;

Juillet : Contes ; Sortie glaces à Bambois ; Bricolage Thème Belgique ; Sortie à Malonne ; Mouvement sur tapis ; Gouter d'anniversaire de Sarah C. 19 ans ; Décoration sur la Belgique ; Snoezelen ; Au jardin ; Echange WE ; Accordéoniste ; Repas de salle sur le thème de la Belgique ; Percussions ; Réalisation de gaufres maison ; Festival de Cannes au CM ; Projection "encanto" ; Bricolage "papier mâché" ;

Aout : Projection "Festival de Cannes" ; Blind test ; Retour WE ; Courses chez Créa corner ; Cuisine "Top chef" ; Changement de position ; Jeu de société "Quirckl" ; Bricolage Thème Amérique ; Contes ; Petit déjeuner pour le départ à la retraite de Fabienne D. ; Sortie à la ferme du Beaufaulx ; Jeu de société "chapi-chapo" ;

Septembre : Courses pour préparation culinaire Hamburger ; Fête d'anniversaire de Jackie Y 28 ans ; Repas retrouvaille après vacances ; Sortie à la ferme du Beaufaulx ; Food Truck sur le parking pour tous les bénéficiaires et membres du personnel "frites" ; Repas de salle repas Apéro Dinatoire retour de vacances ; Accordéoniste ; Fête de Wallonie DCM ; Marche inclusive ; Sortie au fêtes de Wallonie Namur ; Accueil d'Esther D. ; Rangement ; Snoezelen ; Sortie à l'expo "Bubble" à Bruxelles ; Jeu de société "chapi-chapo" ; Activité musicale ; Activité tapis et projection ; Fête de départ de Guillaume B. vers les Coteaux Mosans ;

Octobre : Retour WE et contes ; Cuisine Cheesecake ; Intersalle projection avec Terra Nova Concert des enfoirés ; Réalisation de liniment et lessive maison ; Tous au tapis ; Projection sur l'Albanie ; Promenade ; Jeu de société avec Terra Nova "Time Up" ; Piscine ; Accordéoniste ; Sortie à la ferme du Monceau ; Apéro avec Perce-Neige ; Agenda et panneau de communication ; Activité A-Corps danse ; Snoezelen ; Fête et apéro d'Halloween ;

Novembre : Projection "Mulan" ; Bricolage l'Albanie ; Cuisine Gâteau de dattes ; Piscine ; Contes ; Jeu de société "Pictionary" ; Accordéoniste ; Sortie au Lunch Garden ; Changement de position ; Décoration de Noel ; Cuisine Tiramisu agrumes ; Sortie à la jardinerie Tournesol à Cognelée ; Jeux intersalle ;

Décembre : Retour WE et contes ; Apéro avec Perce-Neige ; Décoration de Noël ; Opération Boîte de Noël ; Sortie au Bâti ; Accordionniste ; Fête de Noël et goûter avec les familles ; Contes d'hiver ; Rangement ; Repas chez Isabelle ; Projection "Coco"



2.5 NAMOURETTE

9 Bénéficiaires 5 Femmes et 4 Hommes et 5 membres du personnel 4 femmes un homme

Age moyen : Bénéficiaire 27 ans - Personnel 42 ans

Projets : Ateliers contes ; Thèmes sur la quinzaine ; Décoration de l'espace selon le thème ; Les saisons et les fêtes.

Grille générique d'activités :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Projection selon le thème choisi	Cuisine	Musique	Mouvements	Détente
Après- midi	Musique	Karaoké	Contes	Musique	Temps libre, balade, jardin, jeux de sociétés...

Janvier : Balade dans le quartier ; Jeux de massacre ; Jeu de bowling ; Cuisine : crêpes ; Reportage sur l'île de la réunion ; Percussions avec l'espace Echasseurs ;

Février : Arrivée d'une stagiaire en psychomotricité ; Arrivée de Kylian après un passage en Echasseurs ; Balade dans le quartier ; Jeux de massacre, Bowling ; Sortie au Moulin de Solière ; Visite de l'accordéoniste ;

Mars : Arrivée de Kassim ; Activité maquillage pour les femmes ; Repas espaces : "couscous" ; Snoezelen ; Parcours psychomot. ; Piscine ; Anniversaire de Zoé P 22 ans ;

Avril : visite de Perce-neige pour Kylian ;

Mai : Accordéoniste ; Jeu de bowling ; Piscine ; Journée sportive à Liège ; Sortie Ancre bleue ; Fête de la musique ;

Juin : Percussions ; Sortie Ancre bleue ; Festival de la musique ; UNISOUND festival ; Anniversaire de Manuel 25 ans ; Musée des sciences à Bruxelles ;

Juillet : Anniversaire de Laura T 23 ans ; Courses dans les magasins ; Sortie à Chevetogne ; Accordéoniste ; Festival de Canne DCM ; Cuisine "poulet curry coco"

Aout : Repas espace "Lasagnes" ;

Septembre : Balade dans le quartier ; Jeu de quilles ; Activité Musique ; Sortie à Chevetogne ; Ville de Namur : téléphérique ; Jeu du parachute ;

Octobre : Ville 2 ; Détente ; Peinture ; Projection ; Opération post-it Cap 48 ; Contes ; Massages ; Balançoire au jardin ; Mouvements ; Piscine ;

Novembre : Anniversaire d'Isabelle T 54 ans ; Fête d'Halloween ; A-corps danse ; Karaoké ; Musique ; Détente ;

Décembre : Kamishibai ; Danse, Musique ; Sortie Oh Green ; Théâtre à Namur Exposition et animations ; Repas de Noël ; Projection ; Peinture ;



2.6 TERRA NOVA

10 bénéficiaires en décembre 2023 : 5 hommes et 5 femmes. Age moyen : 26.7 ans.

5 travailleurs, 1 homme et 4 femmes : Age Moyen : 43.8 ans.

Arrivée de nouveaux jeunes en TN : Zoé.D arrivée le 30/01/23, Zoé.Q est arrivée le 13/03/23 et Ugo S. le 15/10/23

Quelques mots : Le projet "un jour à Disney" faire quelque chose d'exceptionnel avec quelques bénéficiaires.

Le projet Take Away mensuel a bien fonctionné.

Les jeux d'eau en extérieur pour se rafraîchir, bain de pieds, gants de toilette bassine, bulles de savon, parachute....

Les activités musicales sont toujours appréciées.

Pas de coordinateur en salle TN. En 2023 (la coordinatrice en incapacité suite à un accident de travail)

Grille générique d'activités :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	bricolage	Bowling Wii	activité sensorielle	Projection	Mouvement sur tapis; massage
Après-midi	suite bricolage	Jeu de société	musique	Flûte	guitare et jeux de société

Janvier : Arrivée dans l'espace de Zoé D après un passage en Echasseurs et départ vers un hébergement de Laurent D et Armonie W ; Début du projet de jardins partagés avec Carpe Diem pour Jordan R accompagné par notre ergothérapeute Véronique R. ; Activités en inter espace et invitation de certains bénéficiaires pour des activités spécifiques ; Sortie au cinéma : Le chat potté ; Fête de l'épiphanie

Février : Rassemblement certains jours avec l'espace Molons, retour de Charles D après une longue absence ; sortie bowling ; Armonie W vient nous dire bonjour.

Mars : visite de Laurent D ; Activité culinaire (soupe et repas de salle Lasagnes) ; Danse avec le groupe A-Corps ; Piscine ; Sortie au restaurant ; Arrivée de Zoé Q, ; 18 ans de Zoé D

Avril : Piscine ; visite à Laurent D dans son hébergement ; Réalisation de carte d'anniversaire et de carte pour Pâques ; Réalisation de take-way : Dagobert ; Cinéma : Grizzli; visite d'un centre d'hippothérapie en vue d'une collaboration Les compagnons des près ;

Mai : Sortie à l'Ancre bleue ; Réalisation de bacs à fleurs ; Activité "filles" massage et "garçons" Boccia ; Take-way Salade de riz choisit par Caroline L ; Repas de salle Salade de riz froid; Visite de Laurent D autour d'un repas Pizza ; Activité percussions ;

Juin : Sortie à la campagne ; Jeux d'eau ; Bricolage décoration de la porte de l'espace ; Bain de pieds ; Invitation de Carpe Diem pour une activité parachute ; Jeu de ballons ; Anniversaire de Denis R ; Festival UNISOUND ;

Juillet : Arrivée de Ninon V pour renforcer l'équipe ; Sortie à la campagne ; Invitation à Carpe Diem pour une bonne glace ; Jeux de bulles en extérieur ; 40 ans de Marie R (apéro et musique) ; Bricolage au sable magique ; Réalisation de carte de prompt rétablissement pour les collègues malades ; Animation Festival de Canne au Coteaux Mosans ;

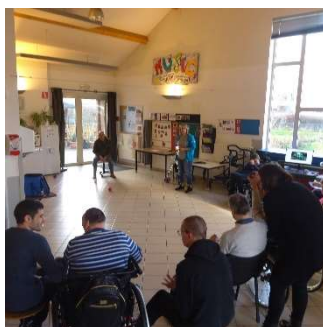
Aout : réalisation de carte de prompt rétablissement pour Caroline L ; Visite des jardins de Carpe Diem pour un peu de fraîcheur ; Cuisine : réalisation d'un gâteau ; Activité Boccia ; Sortie à la ferme Beauffaux ; jeux de circuit de voiture ;

Septembre : Retour au travail de Fabienne H ; Sortie à la ferme de Beauffaux ; Fête de Wallonie à la DCM et folklore Namurois ; Sortie Bubble XXL ; Take-way : croque-monsieur ; Petit déjeuner pour le départ de Fabienne D à la retraite ; Boccia ; Anniversaire de Loïc V ; réalisation d'une carte pour l'anniversaire de Caroline L ;

octobre : Projet Halloween avec les enfant de l'école d'à côté ; Départ de Ninon V vers les Coteaux Mosans ; Sortie à la ferme du Monceau ; Arrivée d'Ugo S ; Peinture sur les fenêtres ; Boccia ; Intersalle avec l'espace Molons ; Piscine ;

Novembre : Réflexion à propos des sets de table pour faciliter l'accompagnement lors du repas ; Vaccination grippe ; Séance photos pour le tableau ; Take-way Paninis ; Repas de salle Boulettes frites sauce tomate ; retour de Caroline L ; Sortie à la patinoire de Huy ;

Décembre : Marché de Noël chez Tournesol ; Fête de Noël ; Dégustation de cougnons, Activité bowling ; Activité contes de Noël ;



3 LES COTEAUX MOSANS – PRÉSENTATION DES RÉSIDENCES

Les résidences sont sous la responsabilité quotidienne de Madame Laetitia Bielande pour Gaudi, Monsieur Michaël Meganck pour Miro et Monsieur Sébastien Colinet pour Picasso et sous la Direction Pédagogique de Madame Feron, la Direction Santé de Monsieur Playe et la Direction Générale de Madame Fery.

Les espaces sont aménagés suivant des stimuli sensoriels, des espaces différenciés de repos ou d'activité, des repères personnalisés où chacun peut trouver sa place.

Les résidences offrent une structure spatiale et temporelle (horaire, règlement, régularité, etc.) tout en laissant certains espaces de liberté (temps libre, possibilités d'exprimer des choix, chambre individuelle...). Notre objectif est d'offrir un climat rassurant, soutenant et positif visant la sécurité et le mieux-être corporel et psychique et ainsi accroître l'autonomie, la communication et l'expression de choix.

Les résidences se veulent des lieux d'activité sociale dynamique interne et tournées vers des activités ou structures extérieures.

Nos équipes d'accompagnement sont à la continuité de l'enrichissement des apports théoriques et techniques veillant à l'amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires et donc dans une recherche constante susceptible d'améliorer cette réalité.

Notre recherche de cohérence du travail éducatif se fait par la mise en place de canaux de communication comme :

1. **Les réunions de coordination**, chaque jour, pour le passage de relais entre l'équipe du matin et l'équipe du soir, entre le jour et la nuit. Formalisation de ces temps de coordination par des rapports écrits.
2. **Les réunions d'équipe**, une fois par mois et par résidence, avec comme objectifs principaux l'échange d'informations, la planification des activités et des soins, la mise en œuvre quotidienne des Projets individuels de vie. Les membres de l'équipe pédagogique et paramédicale interviennent à propos des programmes d'activités et de soins, l'élaboration des projets individuels et la définition des objectifs spécifiques pour chaque résident. Cette Communication interdisciplinaire est l'occasion pour les différents professionnels travaillant avec les résidents (éducateurs, infirmières, aide-soignant, kiné, AS) de partager leurs observations et leur expertise.
3. **Les réunions pédagogiques** où nous définissons l'accompagnement pédagogique des résidents et bénéficiaires à court, moyen et long terme au sein des CM.

2.1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU SERVICE RÉSIDENTIEL :

- Le besoin d'estime de soi
 - Se sentir reconnus pour leur valeur en tant qu'individu et acceptés tels qu'ils sont. Cela doit être réalisé par une communication positive et non-jugeante et non préétablie, la reconnaissance de leurs réussites et l'acceptation de leurs limites.
- Le besoin d'appartenance
 - **Le besoin d'appartenance** est une motivation intrinsèque à s'affilier aux autres et à être socialement accepté.
- Le besoin de sécurité
 - Nous veillons à apporter un soutien émotionnel pour aider nos résidents à surmonter les difficultés et à maintenir leur motivation. Ce soutien inclut l'écoute active, la rétroaction positive, la validation des émotions et des sentiments, la compréhension des défis liés au quotidien.
- Le besoin d'accomplissement
 - Afin d'aider à renforcer leur estime de soi et leur motivation. Nous identifions les forces et les intérêts des résidents, fixons des objectifs réalisables, offrons des opportunités d'apprentissage, fournissons un soutien et célébrons les réussites
- Valorisation des rôles sociaux
 - Cela inclut la participation à des activités sociales et récréatives, mais aussi le développement ou le renforcement des compétences sociales pour favoriser l'inclusion. Les activités de loisirs peuvent aider nos résidents à développer des compétences sociales, à renforcer leur estime de soi et à améliorer leur santé mentale.
- Réévaluation et renforcement de nos pratiques éducatives et d'accompagnements

Ces objectifs sont évidemment adaptés en fonction des besoins individuels. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos résidents et les familles pour déterminer les objectifs appropriés et mettre en place des plans d'action pour les atteindre et ce à travers nos projets d'accompagnement.

Avant de poursuivre votre lecture vers les présentations des résidences, avec l'accord du comité de direction, les responsables de résidences ont souhaité écrire ce préambule :

« L'année 2023 a été ponctuée d'événements positifs et négatifs. Au travers de différents événements, le lien s'est renforcé entre les différents lieux de vie par le biais d'activités extraordinaires telles que le festival de Cannes, les sorties communes... Les éducateurs ont fait preuve de créativité afin de proposer des activités variées aux bénéficiaires tout en restant attentifs à leur épanouissement au quotidien.

Malheureusement, un collectif dit 'anonyme' a mis à mal l'institution en remettant en question notre approche de l'accompagnement. Cela a impacté l'ensemble du service résidentiel où chaque accompagnant en est sorti meurtri. Cette souffrance palpable a mis à mal les projets que nous désirions mettre en place. En effet, là où nous aurions souhaité exploiter notre énergie à améliorer notre service et notre accompagnement, nous nous sommes vus contraints de justifier nos actes tout en soignant nos équipes malmenées. Au final, tout ce temps perdu a desservi les bénéficiaires. »

3.1. RÉSIDENCE PICASSO

Responsable de résidence : Sébastien Colinet.

Composition : 4 hommes et 6 femmes dont les âges varient actuellement entre 25 et 46 ans. La moyenne d'âge est de 35 ans.

Les résidents



Clément, Aurélie, Silvia, Marie, Olivier, Quentin, Elsa, Jean-Denis, Angélique H., Angélique VDB.

Equipe Picasso



L'année 2023 a été parsemée de plusieurs changements du cadre éducatif Picasso avec des départs et des arrivées de certains membres du personnel.

Les départs ont pu se produire pour diverses raisons, telles que des fins de contrats ou des contrats temporaires.

Le remplacement des éducateurs est important pour assurer la continuité de la prise en charge et cela nécessite un temps d'écologie et de partage de savoir / d'histoire.

Nous constatons aussi que cela est la possibilité d'une observation complémentaire de notre travail.

- Responsable de résidence : Sébastien Colinet.
- Ecartement prophylactique de Marine Feron en Janvier 2023. Remplacement effectué par Camille Schein jusqu'en juillet 2023 suite à sa démission volontaire.
- Transfert de Tania Késio de l'équipe paramédical à l'équipe éducative en Février 2023. Ecartement prophylactique en Juin 2023.
- Entrée en fonction de Sam Cambier en Avril 2023.
- Entrée en fonction d'Anita Harschene, infirmière, en Mai 2023. Démission volontaire en octobre 2023.
- Entrée en fonction de Margaux Dehalleux en Juillet 2023, transférée au sein l'équipe gaudi en Septembre 2023.
- Entrée en fonction d'Océane Dasseleer en Août 2023, en remplacement de Camille Schein.

Objectifs de l'espace :

- Réponse au besoin d'estime de soi.
- Réponse au besoin d'appartenance.
- Réponse au besoin de sécurité.
- Réponse au besoin d'accomplissement.
- Valorisation des rôles sociaux.
- Réévaluation et renforcement de nos pratiques éducatives et d'accompagnements.

Moyens développés par l'équipe Picasso pour atteindre les objectifs généraux du service résidentiel

Réalisation à travers des besoins individuels et collectifs.

Nous travaillons avec l'ensemble de l'équipe éducative et paramédicale pour élaborer des plans d'actions qui détaillent les étapes nécessaires pour atteindre les objectifs spécifiques. Nos PI incluent les observations, les ressources nécessaires, les compétences à entretenir / développer et des mesures d'évaluation sous la responsabilité de l'éducateur référents.

Il est important d'adapter ces moyens aux besoins et aux capacités de chaque personne pour maximiser leur potentiel.

- Une réflexion d'équipe est toujours d'actualité sur les séjours de vacances en réponses aux besoins des résidents ;
- Organisation de différentes fêtes CM : Galette des rois, Halloween, St Valentin, nouvel an chinois.
- Stimulations sensorielles par le biais d'activités (djembé, fête de la musique, jeu de société, piscine...)
- Maintenir les contacts et la place de la structure familiale à travers des rencontres régulières et l'organisation de différentes fêtes (goûter de Noël, fêtes des parents...)
- Renforcement du rôle de référent à travers des activités et des moments de partage ;
- Réflexion sur les besoins individuels des baigneurs ;
- Donner des repères sécurisants à travers un planning de bain hebdomadaire ;
- Placer les référents comme acteur de suivi des PIV mais aussi comme garant des besoins individuels ;
- Réalisation d'activités de soins esthétiques et de détente (pédicure, massages, manucure...)
- Réflexion active individuelle et collective de chaque membre de l'équipe.

Retour sur les projets 2023

- Réorganisation et réaménagement de l'espace de vie après les travaux des bâtiments une fois les travaux réalisés ;

En attente des travaux à réaliser, néanmoins les éducateurs ont entrepris de repeindre la pièce de vie, de modifier son agencement et de créer une nouvelle décoration.

- Continuer la réflexion et la redynamisation sur le sens des activités ;

Toujours en cours au travers de coachings individuels

- Création d'un planning d'activités avec stimulations sensorielles, une fois les travaux réalisés ;

En attente des travaux à réaliser, cependant un projet temporaire est en cours d'exécution.

- Processus de réflexion et de planification pour un séjour de vacances pour les années 2023-2024 ;

Un groupe de travail composé d'un membre de chaque équipe c'est constitué afin de proposer des séjours inter-résidences aux bénéficiaires. Ce projet est toujours en construction.

- Recherche d'un centre d'hippothérapie ;

Nous sommes entrés en contact avec le centre Zabranou, malheureusement, après plusieurs rencontres, cette ASBL n'était pas en mesure de nous proposer des horaires correspondant à notre organisation. Il a été convenu de reprendre contact en mai 2024 afin d'envisager une collaboration dès septembre 2024.

- Création de jeux de société adaptés ;

Le premier jeu de société adapté a été réalisé et se nomme le « Coteauxpoly ».

- Remise en place du Kamishibai ;

Le projet est toujours d'actualité. L'objectif est de réaliser cette activité en inter-salle et de donner aux bénéficiaires l'occasion de vivre les contes en y apportant un côté sensoriel.

- Répondre aux demandes de formations réalisées lors des entretiens individuels en lien avec le plan de formation de l'ASBL ;

Certaines formations ont été proposées aux éducateurs en fonction de leur besoin et de la nécessité pour le service.

- Projet palette avec Carpe Diem ;

Projet toujours en cours autour de la réalisation de mobilier en palette.

- Renforcer les échanges interinstitutionnels avec Carpe Diem ;

Plusieurs activités ont été réalisées avec les bénéficiaires de Carpe Diem ; festival de cannes, fêtes de la musique, partage d'expériences autour d'une crème glacée, ...

- Mise en relation avec l'ASBL Ardeva afin d'élargir l'offre de séjours adaptés pour les bénéficiaires ;

Nous avons pu rencontrer la responsable de l'ASBL. Des séjours nous sont régulièrement communiqués et mis à disposition aux familles.

- Formation du personnel à PEPS, dès que le programme est disponible.

La formation a débuté pour 4 membres du personnel de la DM et 2 des CM. Cette formation est réalisée une fois par mois. Les personnes formées dans les résidences vont commencer à familiariser leur équipe avec le programme.

Quelques activités et évènements de 2023 :

Nous avons eu le plaisir de fêter les 30 ans de Marie T. et Jean-Denis D.



Des activités inter-institution :

Celles-ci permettent aux bénéficiaires de participer à la vie social en rencontrant d'autres bénéficiaires pour un partage d'expérience. De plus, ce type d'activité renforce les liens et les pratiques institutionnelles ;



Projet palette avec Carpe Diem



Après-midi détente chez Carpe Diem

Des activités de collectivité :

Au travers de différents évènement, les bénéficiaires ont l'occasion de se retrouver ensemble en coopération ou en compétition avec du matériel adapté à leurs besoins et compétences.



Le festival de Cannes



La journée sportive

➤ *Des activités extérieures :*

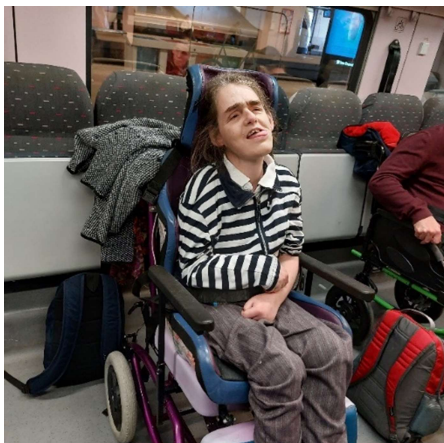
- Qu'elles soient sportives, sensorielles, elles permettent aux bénéficiaires d'avoir une vie active en extérieur, de répondre à leur besoin de socialisation et de normalisation.



Bubble Planet



Les joggings



Voyage en train direction Bruxelles



Patinoire



Les balades

Des activités festives :

Elles rythment l'année et offrent des repères aux bénéficiaires ;



La fête de la musique



Les Solidarités



La visite de Léon Bouchon



La fêtes des mères et pères



Le réveillon de Noël

Des activités culturelles :

Elles permettent de nourrir intellectuellement les bénéficiaires ;



Exposition Van Gogh



Activité contes

Des activités quotidiennes :

- Qu'elles soient sensorielles, sportives, artistiques, elles offrent aux bénéficiaires des moments différents qui rythment leur journée, utilisent leur compétence, répondent à leur besoin d'être acteur de leur vie ;



Atelier peinture



Atelier musical



Le snoezelen

Evènement particulier :

Dans le cadre d'un projet individuel, nous avons pris contact avec le CRETH afin de répondre au besoin de communication de Jean-Denis D. Un ordinateur à reconnaissance visuelle a été mis en test afin de permettre à Jean-Denis de pouvoir s'exprimer plus aisément. Ce projet a rencontré un véritable succès où Jean-Denis pourra bénéficier de son propre ordinateur courant de l'année 2024.

Cela ouvre une nouvelle perspective dans la communication de la personne polyhandicapée adulte où d'autres résidents pourraient en bénéficier.

Projets 2024

- Continuer la réflexion et la redynamisation sur le sens des activités ;
- Mise en place d'un planning d'activités ;
- Planification de séjours et recherche d'infrastructures adaptées ;
- Reprise de contact avec le centre d'hippothérapie Zabranou ;
- Soigner le partenariat et les relations avec les familles ;
- Réflexion autour la VRAS ;
- Mise en place du programme PEPS ;
- Réflexion sur la journée type ;
- Réflexion sur le rôle du référent.

2.2. RÉSIDENCE GAUDI

Responsable de résidence : Bielande Laetitia.

Composition : 4 femmes et 6 hommes dont les âges varient actuellement entre 26 ans et 55 ans soit une moyenne d'âge de 40 ans.

Les résidents et l'équipe éducative :



Alexandre, Wendy, Manon, Carole, Aurélie, Christophe, Daniel, Yannick, Eddy et Stéphane.

Le mouvement, la stabilisation et l'écologie de l'équipe Gaudi en 2023 a pu amener une nouvelle dynamique dans la continuité de la prise en charge de nos résidents.

Le nouveau regard et l'apprentissage de nouveaux éducateurs nous a permis de nous recentrer sur l'Essentiel et les petits détails qui ont toute leur importance.

L'équipe Gaudi écrit un nouveau chapitre et pose un regard novateur, créatif.

L'articulation de l'équipe Gaudi, en 2023 :

- Entrée en fonction de Rinor A. en avril 2023.
- Entrée en fonction de Marine D. en mai 2023.
- Entrée en fonction de Margaux D. en septembre 2023.
- Entrée en fonction de Ninon V. en septembre 2023.
- Retour d'un écartement prophylactique de Anicette S en juin 2023.
- Ecartement prophylactique de Clémentine T.
- Ecartement prophylactique de Mamie O.

Moyens déployés pour atteindre les objectifs généraux du service résidentiel :

Réalisation à travers les besoins individuels et collectifs.

Nous travaillons avec l'ensemble de l'équipe éducative et paramédicale pour élaborer des plans d'action qui détaillent les étapes nécessaires pour atteindre les objectifs.

Nos Projets de Vie Individuels incluent les observations, les besoins spécifiques, les ressources nécessaires, les compétences à entretenir / développer et les mesures d'évaluation sous la responsabilité de l'éducateur référent avec la collaboration de l'équipe pluridisciplinaire.

Il est important d'adapter ces moyens aux besoins et aux capacités de chaque personne pour maximiser leur potentiel.

- Création d'un groupe de réflexion CM sur les séjours de vacances en réponse aux besoins des résidents ;
- Organisation de différentes fêtes CM : galette des rois, Halloween, St Valentin, journée sportive, évènement extraordinaire ;
- Stimulations sensorielles par le biais d'activité (djembé, fête de la musique, jeu de société, piscine...)
- Mise en place d'activités motrice en collaboration avec le kinésithérapeute.
- Maintenir le partenariat familial à travers des rencontres et l'organisation de différentes fêtes (Noël, fêtes des parents...)
- Renforcement du rôle de référent à travers des activités et des moments de partage ;
- Réflexion sur les besoins individuels ;
- Donner et amener des repères sécurisants dans le déroulé d'une journée, d'une semaine ;
- Référent comme acteur de suivi et de garant des besoins individuels ;
- Réalisation d'activités de soins esthétiques et de détente : snoezelen, pédicure, manucure, massage...
- Réflexion active individuelle et collective de chaque membre de l'équipe.

Retours sur les objectifs 2023 :

- Les réflexions sur l'aménagement des lieux de vie commun et individuel poursuivent leur avancée en adéquation avec les objectifs des Projet de Vie Individuel de chacun des résidents.

- Le sens des activités individuelles et collectives variées reste toujours au centre de nos réflexions avec la notion que chacun puisse rester acteur de son propre lieu de vie en fonction de ses besoins et compétences.

- Un écartement prophylactique n'a fait que postposer la création du calendrier annuel de festivité.

- L'année 2023 nous a malheureusement occupé à d'autres choses. La réflexion sur les séjours de vacances se poursuit.

- La recherche d'un centre d'hippothérapie a été réalisée, mais n'a pu aboutir suite à un problème de planning du centre choisi.

- La formation suivie en 2022 sur le double diagnostic nous a amené à pousser notre réflexion plus loin. Cela a permis, en 2023, d'instaurer une collaboration, des rencontres au sein de la DCM avec le SUSA (Service Universitaire Spécialisé pour personne avec Autisme) de manière

régulière. Ces rencontres ont permis de former l'équipe et de mettre en place concrètement des objectifs pour nos résidents.

- L'équipe Gaudi se stabilisant, la reprise des évaluations individuelles va nous guider vers les besoins de formation.

- Les échanges / sorties vers l'extérieur et interinstitutionnel restent dans nos priorités (Carpe Diem, Les anémones, Le Bâti, Uni Sound Festival, journées sportives,)

Quelques activités et évènements de 2023 :

En 2023, nous avons pu innover, faire naître une variété dans nos activités :

1. Les activités extraordinaire :

Elles offrent l'opportunité à tous nos résidents de vivre des moments hors du temps intramuros ou en extérieur. Ces différentes activités rythment l'année et offrent de riche moment de partage.

La journée sportive DCM :



Soirée au Cirque du Soleil :



Les Serres de Laeken en train et bus et bien accompagné :



Le Festival de Cannes 2023 « Haut en couleur » :



Activité « Palette » avec Carpe Diem :



Un shooting exceptionnel de Noël :



2. Les activités extérieures :

Elles permettent à nos résidents d'avoir une vie active en extérieur, de répondre aux besoins de socialisation et de normalisation : une découverte sensorielle, des stimulations visuelles, auditives et tactiles.

Le Lac de Bambois :



Visite de la Ferme Pédagogique du Bocq :



Fête de la musique à Peruwelz :



La Maison des Desserts :



Les solidarités 2023 :



Marché de Noël à Namur :



3. Les activités au sein de la résidence :

Au travers de différentes activités en interne, nous balayons un éventail d'activités riche et diversifiée. Voici des exemples montrant la variété :

Brunch du Week-end :



Soin du visage, massage :



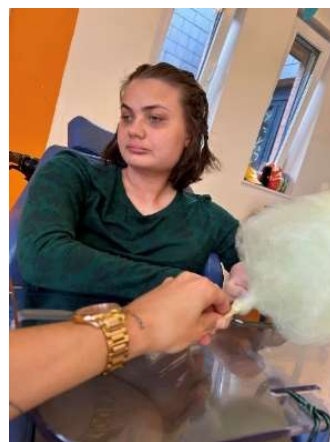
Accueil d'animaux domestique :



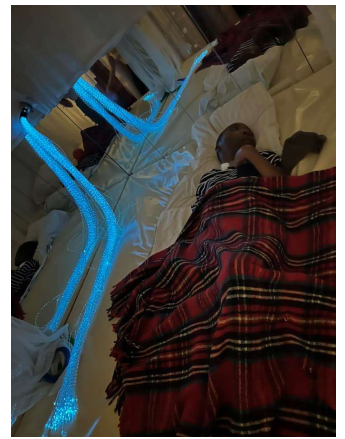
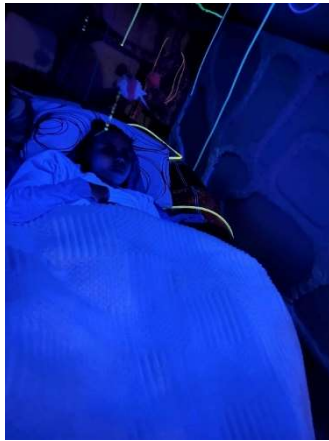
Jeux sportifs :



Fabrication et dégustation de Barbe à Papa :



Le snoezelen :



Projets 2024 :

- Améliorer le partenariat famille – équipe afin d'assurer le meilleur accompagnement pour chaque résident à travers des rapports sereins.
- Continuer la réflexion sur l'aménagement, la rénovation et la décoration de l'espace de vie selon les besoins des résidents.
- Continuer la réflexion autour des séjours de vacances et s'assurer d'une mise en place du projet.
- Prise de contact avec le centre d'hippothérapie « Zabranou » pour réinstaurer une séance hebdomadaire.
- Diriger la réflexion sur le sens des activités en trouvant un équilibre entre nos différentes générations pour garantir le respect du rythme de chacun.
- Renforcer l'intérêt et les bienfaits de l'utilisation du snoezelen à tout moment de la journée.
- Cultiver de bonnes pratiques professionnelles, afin de garantir les objectifs du Projet de Vie Individuel de chacun selon ses besoins et ses compétences.
- Mettre en place une fête intra-gaudi pour marquer les 20 ans de la résidence.

2.3. Résidence MIRO

Responsable de résidence : Michael Meganck

Retour sur les objectifs 2023

➤ Poursuite et finalisation des projets 2022 non achevés

- Poursuivre le renouvellement des PIV pour l'ensemble des résidents :

L'ensemble des PIV a été remis à jour durant cette période.

- Après les restrictions sanitaires recréer du lien avec les parents :

Nous avons remis en place une visite hebdomadaire le mardi soir pour les familles le désirant tout en maintenant une visite hebdomadaire individuelle sur RDV

- Réflexion autour de la normalisation (intégration plus importante des activités de la vie quotidienne) :

Lors de la réalisation des PIV, nous avons réfléchi et tenté de proposer à chaque bénéficiaire un objectif lié à la participation dans la vie du groupe en fonction des capacités intérêts de chacun

- Réaménagement du jardin par le biais de mobiliers adaptés et bacs pour jardiner à hauteur adaptée :

Certaines adaptations ont déjà été créés comme les bacs de plantations mis à hauteur. Le projet reste vivant et évoluera au grès des idées de l'équipe éducative.

➤ Réflexion autour la VRAS

Non réalisé

➤ Mise en place d'un groupe de travail concernant les projets individuels de vie.

Non réalisé

➤ Réflexion autour des séjours de vacances :

Le travail est en cours. Un groupe d'éducateurs travaillent sur une proposition qu'il soumettra durant l'année à leurs responsables.

Dans un même temps les responsables continuent à rassembler différentes ressources pour une mise en commun prochaine.

- Mise en place d'un groupe de travail autour de la journée type :

Non réalisé

- Recherche et remise en place de l'activité hippothérapie :

La recherche a été effectuée et le projet était planifié. Malheureusement, le projet a dû être arrêté suite à une erreur de planning du centre hypo thérapeutique

Objectifs 2024

- Réaménagement et remise en ordre de l'ensemble des espaces communs de la résidence :

L'équipe Miro a le souhait de rafraîchir son espace.

Ce projet se déroulera en plusieurs étapes. Tout d'abord, les différentes pièces communes seront remises en ordre. Ensuite, trier et faire l'inventaire du matériel mis à disposition. Enfin, répertorier les demandes d'aménagements et ou de réparation.

Ce travail se fera dans le cadre d'activités avec la participation des résidents et avec le soutien du service d'appui.

- Poursuite du projet d'aménagement du jardin :

Dans ce cadre l'équipe éducative mettra en place un projet de ventes de gaufres afin de constituer un budget consacré à l'achat de mobilier de jardin.

- Remise en place de l'activité hippothérapie :

Nous reprenons contact cette année dès que possible avec le centre thérapeutique afin de remettre en route d'une séance hebdomadaire

- Pérenniser et développer les activités DCM :

Nous avons le souhait de cultiver ce type d'activité en réitérant certains thèmes mais également en proposant de nouvelles idées

Espace : Miro

Composition : 5 hommes et 5 femmes dont les âges varient actuellement entre 38 et 51 ans. La moyenne d'âge est de 45 ans.

- **Les résidents Miro**

Cécile Longpré, Christophe Neufcourt, Coralie Gilbert, Guillaume Bonjean, Mélissa Mayenne, Sébastien Swalens, Steeve Franquart, Véronique Loubris, Armonie Willam, Raphaël Remy.

Cette période a été marquée par le décès de Maxime Hoyoux au mois de juillet et les arrivées de Armonie Willam au moins de mars de de Guillaume Bonjean au mois de septembre.



L'équipe pluridisciplinaire Miro

L'équipe pluridisciplinaire de l'espace Miro se décline comme suit

- **Responsable de résidence :**

Michaël Meganck

- **Equipe Educative :**

ALEXIS Denis

COLMANT Ophélie

DELBRUYERE Laurine

DETHIOUX François

HAMTIAUX Renaud

HAVUGWINTORE Marcelline

LEBON Stacy

MARTIN Aurore

STENICO Nancy

TYDGAT Michael

VANBELLINGHEN Quentin entré en avril 2023

CHANGA KAMALEBO Chanssa entré et sorti en décembre 2023

EMERI Teuta sortie en septembre 2023

LOWYCK Anais sortie en septembre 2023

- **Kiné**

SCHMITZ Cécile et DEPOUHON Mélanie

Sans oublier le soutien de Janique Legros au service entretien



Activités

Durant cette année, de nombreuses activités ont été organisées par l'ensemble du personnel. Qu'ils s'agissent d'activités individuelles, de résidence, DCM et bien d'autres. Ces moments restent essentiels et permettent à tous de partager bien-être et plaisir. Voici un échantillon de ces activités :

➤ Les activités extra ordinaires :

On nommera parmi celles-ci la journée sportive, la fête de la musique, le festival de canne, jogging. Ces instants partagés offrent d'une part des moments d'amusements et d'autre part de développer le lien entre les différents services.



Semi-marathon



Festival de canne



Journée Sportive



Fêtes de la musique

➤ Les diverses sorties :

Shopping, promenade, plaisir gustatif, festival, ne sont qu'une infime parties des sorties proposées aux résidents



Sortie Lunch Garden



Sortie au camping



Sortie Pêche Burdinne



Monde sauvage d'Aywaille



Festival Unisound



Spectacle rapace

➤ Activités en résidence :

Jeux, bricolage, relaxation, cuisine, musique, ou encore repas avec les familles sont une partie des activités proposées



Souper pizza



Préparation pain



Atelier bois



Atelier peinture

CHAPITRE 3 : BILAN DU SERVICE SOCIAL

Le travail de l'assistante sociale au sein de La Douceur des Coteaux Mosans s'articule autour de trois pôles principaux, à savoir, l'aspect administratif, le travail en collaboration avec les familles et le travail avec et/ou dans l'intérêt du bénéficiaire.

L'assistante sociale est en relation avec l'ensemble des professionnels et des familiers qui gravitent autour du bénéficiaire. La volonté est que la fonction soit au carrefour des diverses demandes des familles, des bénéficiaires ou des professionnels. L'assistante sociale se veut être un relais par rapport aux demandes des bénéficiaires, de leur famille ou des professionnels. En lien avec sa connaissance de la situation personnelle du bénéficiaire, la réponse à ses besoins, son statut, sa situation administrative ou financière, l'assistante sociale veille à apporter son aide, son accompagnement ou son analyse dans les diverses demandes qui lui sont adressées.

Plus précisément, les actions menées en 2023 se déclinent comme suit :

1. Les admissions et fin de prise en charge SAJA et SRA

En 2023, le service d'accueil de jour pour adultes (SAJA) « La Douceur Mosane » a accueilli cinq nouveaux bénéficiaires présentant un polyhandicap et relevant des catégories B et C AViQ. Deux bénéficiaires du service d'accueil de jour sont en recherche actives d'un accueil en structure résidentielle.

Trois bénéficiaires de « La Douceur Mosane » ont rejoint un service résidentiel au cours de l'année 2023.

Suite au travail de collaboration et de sensibilisation du réseau, diverses demandes d'accueil en SAJA sont adressées au service social. Ces demandes sont relayées par les agents des bureaux régionaux de l'AViQ, par une école du namurois ou par des services d'accueil pour jeunes.

Le service résidentiel pour adultes « Les Coteaux Mosans » connaît malheureusement un décès au cours de l'année 2023. Deux nouveaux résidents intègrent le SRA en 2023. Celui-ci comptant 29 résidents début 2023 en raison d'un décès fin 2022.

La liste d'attente du service résidentiel pour adultes « Les Coteaux Mosans » compte un peu moins de 50 inscrits. Lors d'une place disponible, la priorité est donnée aux bénéficiaires du service d'accueil de jour pour adultes « La Douceur Mosane ».

2. La collaboration avec les familles

Réponses, accompagnement et suivi des demandes diverses des familles liées au suivi administratif du dossier de leur enfant, frère ou sœur.

Accompagnement des familles dans les démarches liées à la réponse aux besoins de leur enfant, frère ou sœur.

Rencontre des familles afin de répondre aux besoins liés à leur enfant ou à l'organisation familiale

Accompagnement de bénéficiaire et de leur famille lors de visite de service résidentiel.

3. En interne

- Constitution, mise à jour, centralisation des informations et suivi des dossiers centraux.
- Gestion de la liste d'attente et des candidatures.
- Constitution de dossiers de candidatures de candidats potentiels ou à destination des services partenaires dans le cadre des réorientations des bénéficiaires SAJA.
- Récolte des informations utiles à la constitution du dossier d'admission.
- Rencontre de candidats potentiels pour une inscription sur liste d'attente SAJA.
- Participation et organisation de la procédure d'admission, communication des informations relatives au ROI et à la convention d'accueil.
- Participation aux réunions de préparation des PII et rencontre des familles dans le cadre de la présentation du PII.
- Collaboration avec les kinésithérapeutes et l'ergothérapeute pour les démarches relatives aux aides techniques.
- Collaboration avec les infirmiers pour les démarches relatives au suivi médical du bénéficiaire.

4. Services partenaires

- Récolte d'informations au sujet de nouveaux bénéficiaires et transmission des informations au personnel DCM dans le cadre des admissions.
- Participation à des réunions dans le cadre de l'entrée d'un nouveau bénéficiaire.
- Collaboration avec les services répit afin de répondre aux demandes des bénéficiaires et leur famille.
- Contacts avec d'autres SRA pour les projets d'avenir des bénéficiaires SAJA.
- A la demande des bénéficiaires et/ou de leur famille, inscription sur liste d'attente SRA des bénéficiaires SAJA.
- Contacts au sujet de potentiels candidats pour le SAJA.
- Visite de services résidentiels pouvant correspondre aux attentes et besoins des bénéficiaires SAJA.
- Contacts avec les services sociaux des hôpitaux pour obtenir des informations relatives à nos bénéficiaires hospitalisés.

5. Justice de Paix et protection judiciaire

- Information générale aux familles quant aux mesures de protection et récoltes d'informations à ce propos.
- Contacts avec les administrateurs à propos de leur désignation récente dans la situation du bénéficiaire.
- Médiateur entre les demandes de la famille et l'administrateur.
- Contacts avec les administrateurs dans le cadre de demandes spécifiques, dans le but de communiquer des informations sur le bénéficiaire ou de coordonner la prise en charge.

6. AViQ : Aide matérielle

- Informations générales relatives aux droits et intervention financière en matière d'aide matérielle.
- Tenue d'un échéancier des dates de fin d'intervention AViQ pour le matériel d'incontinence et réalisation des démarches ad-hoc (formulaire) à destination des familles.
- Prise de contact avec les agents AViQ afin de récolter les informations et d'obtenir les informations sur les conditions et montants d'interventions.
- Aide à la rédaction de la demande d'intervention financière pour l'achat d'un matériel adapté.
- Récolte et envoi des factures de matériel incontinence au service paiement en vue d'un remboursement.
- Démarches pour l'obtention d'accord d'intervention en matière d'entretien et réparations d'aides matérielles diverses.

7. AViQ : Accueil et hébergement

- Envoi des fiches signalétique et du document de demande d'entrée dans un service dans le cadre des nouvelles entrées à la DCM
- Envoi des avis de sortie dans le cadre des réorientations et décès des bénéficiaires DCM.
- Tenue d'un échéancier des fins d'accords de prise en charge dans le service et réalisation des démarches pour la prolongation d'accord.
- Rencontre avec les agents des bureaux régionaux dans le cadre de la prolongation d'accord de prise en charge des bénéficiaires.
- Réalisation des démarches relative à la DILU pour l'orientation vers d'autres structures.
- Démarches pour l'inscription de bénéficiaires sur la liste unique de l'AViQ et informations à propos des enjeux de l'inscription sur celle-ci.

8. Mutualités

- Demande d'obtention des attestations spécifiques, d'informations en matière de remboursement de matériel ou d'intervention financières.

9. SPF (DG Personnes handicapées, Finances)

- Informations générales relatives à l'octroi des allocations d'intégration et de remplacement de revenus.
- Demande d'obtention de l'attestation de handicap.
- Réalisation des attestations de séjour dans le but d'obtenir le complément annuel d'allocation pour les ayants droits.

10. Perspectives pour 2024 :

- Travail de réécriture des conventions d'accueil et des règlements d'ordre intérieur
- Travail d'exploration pour la mise en place d'un projet EVRAS au sein de la DCM

CHAPITRE 4 : BILAN DU PÔLE SANTÉ DE LA DCM

Préambule :

Le précédent rapport d'activités faisait mention, en guise d'introduction au bilan du pôle santé, de la définition de la santé selon l'OMS à savoir : « *La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité¹* ». Cette définition n'a pas été modifiée depuis 1946 et dès lors il nous paraît évident de ne pas s'en séparer tant le sujet de la bonne santé pour tous n'a jamais semblé aussi important autant au sein de l'asbl que dans la société dans laquelle nous évoluons. Aussi, prise en compte dans sa globalité, la santé reste pour nous associée à la notion de bien-être défendue par l'institution.

Nous avons questionné en 2023 cette notion de la manière suivante : « *La santé peut-elle être une finalité en soi ?* » Si nous nous référons à « L'ABC Médical de la personne polyhandicapée » réalisé par l'AP³ et Wallopoly asbl, le volet médical de l'accompagnement a comme « *visée essentielle le développement psycho-cognitif et psychosocial* » des bénéficiaires et résidents. En d'autres termes, la notion « *de bonne santé* » doit être entendue comme un moyen de soutenir l'épanouissement personnel de chacun dans la réalisation de leur projet de vie au sein de l'institution.

Nous défendions précédemment le rôle des acteurs du pôle santé de la DCM. En réalité, au terme de l'année 2023, il nous apparaît évident que la notion de santé est transversale à l'ensemble des services de l'asbl. Il appartient donc au pôle santé de soutenir et appuyer l'ensemble des acteurs gravitant autour des bénéficiaires dans leurs rôles respectifs.

Organisation du pôle santé :

La Direction Santé coordonne donc depuis 2022 le Pôle Santé ainsi que l'action des acteurs qui le compose : infirmiers, aides-soignants, kinésithérapeutes, logopède et ergothérapeute.

Depuis février 2023, cette coordination a été renforcée par le Dr Frédérique Feron, médecin généraliste qui a accepté le rôle de médecin coordinateur tel que défini dans le chapitre 2 du présent rapport.

Il convient de souligner que son action dépasse les missions définies par l'AViQ puisqu'elle prend également une part importante dans la poursuite de la réalisation des objectifs prioritaires de l'axe santé du contrat par objectifs à savoir :

- Améliorer de manière large, la qualité de l'accompagnement médical et paramédical. Cet objectif se décline en trois grandes actions définies préalablement :
 - L'organisation et la coordination des équipes médicales et paramédicales

¹ Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New York, 19 juin -22 juillet 1946; signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 Etats. (Actes officiels de l'Organisation mondiale de la Santé, n°. 2, p. 100) et entré en vigueur le 7 avril 1948.

- L'analyse, la récolte et l'identification des besoins et difficultés rencontrées
- L'établissement des priorités institutionnelles.

Dans le cadre d'un autre objectif prioritaire concernant la santé et le développement de notre réseau de partenaires, la fonction du médecin coordinateur semble aujourd'hui essentielle tant elle fait lien avec l'extérieur. En effet, dans le cadre du suivi des hospitalisations des résidents notamment, cette fonction revêt une importance cruciale en se proposant comme interface entre hôpitaux, familles et institution.

A noter également qu'en terme d'organisation et d'offre de soins, deux médecins généralistes ont été approchés et nous permettent aujourd'hui d'organiser les visites médicales en faisant appel à trois médecins généralistes différents, selon le choix du patient ou de son représentant, et selon les contraintes de chacun (absences pour congés, charge de travail, indisponibilités ou incompatibilités des heures de passage avec les heures de service, ...).

Services infirmiers :

Cette année 2023 a vu, pour le SAJA « La Douceur Mosane », se confirmer le modèle adopté fin 2022 autant en terme de temps de travail (une infirmière occupée à 0,5 ETP) qu'en terme de mission. Pour ce point, nous pouvons confirmer que le service infirmier du service de jour, dans son rôle d'appui à l'accompagnement des bénéficiaires, occupe une place nécessaire bien que ce poste ne soit pas subventionné par l'AViQ.

Nous pouvons constater son apport pour les bénéficiaires présents mais également lors des différents « mouvements » de bénéficiaires. Rien qu'en 2023, nous avons en effet pu compter sur 5 entrées, 3 sorties (dont deux entrées aux Coteaux Mosans) et 2 bénéficiaires en réorientation. Autant de situations pour lesquelles le lien doit être fait entre services, famille et institution. L'infirmière prend également partie dans l'adaptation de l'accompagnement des bénéficiaires en fonction de l'évolution de l'état de santé, du vieillissement, ou de la situation de handicap. Les procédures d'accueil, de sortie ou de réorientation se sont donc vues renforcées et améliorées grâce à la collaboration avec le médecin coordinateur.

Par ailleurs, nous souhaitons également renforcer notre « circuit du médicament » au SAJA, en sollicitant un audit pharmaceutique de l'AViQ, qui lorsqu'il avait été réalisé au SRA nous avait permis de faire évoluer notre gestion de la médication des bénéficiaires et de leur dossier médical.

En outre, nous tendons vers l'informatisation des dossiers dont les premières étapes, en collaboration avec le médecin coordinateur, consistera à encoder les anamnèses médicales et infirmières, les traitements, et in fine permettre l'élaboration de fiches de liaison avec les hôpitaux en cas d'urgence.

Le service résidentiel n'a, pour sa part, pu échapper à la tendance observée dans les soins de santé de manière générale à savoir la pénurie de main d'œuvre et particulièrement le manque de personnel infirmier sur le marché du travail.

Nous écrivions en effet l'année dernière que l'équipe avait connu des changements tout au long de l'année 2022 et un des objectifs prioritaires devait être la stabilisation de l'effectif ainsi que de son fonctionnement.

Toutefois, en aout 2023 nous avons dû faire le constat suivant : une réflexion doit être menée sur l'organisation du service médical des Coteaux Mosans compte tenu de nos difficultés à recruter et maintenir le personnel en place. Une réflexion a été menée en septembre 2023, centrée sur les besoins des résidents et de manière conjointe avec les équipes du service, le médecin auditeur de l'AViQ, ainsi que via le partage d'expériences avec d'autres institutions.

La lettre écrite en novembre 2023 aux familles des résidents des Coteaux Mosans met en avant nos décisions, notre philosophie de travail ainsi que l'opérationnalisation du changement de cap :

« Nous avons dès lors pris la décision d'externaliser l'offre de soins en faisant appel, à partir du 1^{er} décembre 2023, au groupement infirmier indépendant géré par Madame Myriam Laforge, elle-même infirmière.

Dans un premier temps, il est important de revenir sur la philosophie de l'accompagnement infirmier au service résidentiel. La vision, qui vous a été présentée en novembre 2020 suite au confinement total, ne change pas et reste axée sur la qualité et la continuité des soins. Ainsi, dans nos critères de recherche d'une collaboration de qualité avec un groupement infirmier, nous avons insisté sur le fait de pouvoir accorder notre confiance à une équipe externe stable et de taille limitée afin de ne pas augmenter le nombre d'intervenants différents autour de votre enfant. Nous voulons également maintenir la sécurité de tous en maintenant une présence médicale suffisante la journée et la nuit. L'objectif est donc d'assurer à la fois la qualité et la continuité des soins sur l'ensemble de la journée mais également de pouvoir conserver une vision et un suivi global à moyen et long terme de chaque résident.

Dans un second temps, il convient de préciser comment cette vision se traduira en pratique dans les résidences.

Une équipe d'infirmiers indépendants a été recrutée par le groupement avec la mission d'assurer deux passages par jour au sein du service résidentiel. Un infirmier par résidence interviendra en semaine le matin entre 7h et 10h, l'après-midi entre 16h30 et 19h afin d'assurer des soins d'accompagnement. Le week-end, le nombre et le rythme des passages seront déterminés par la présence des résidents.

Concrètement, les services réalisés, en plus du nursing, seront les injections, soins de plaie, prises de sang, suivi des résidents présentant du diabète, ... En résumé, l'ensemble des actes infirmiers pouvant être réalisés à domicile seront assurés aux Coteaux Mosans par l'équipe externe.

L'équipe médicale interne voit sa raison d'être orientée vers la coordination de l'aspect médical de l'accompagnement des résidents, en collaboration avec le médecin coordinateur et la direction santé.

Suivre et gérer les dossiers médicaux, suivre les consultations du médecin généraliste et les rendez-vous chez les spécialistes, préparer et suivre l'administration des traitements, établir et analyser les besoins des résidents ainsi qu'informer et soutenir les équipes

éducatives sur les procédures et connaissances médicales sont autant de tâches qui seront assurées par notre équipe médicale interne. »

Fin 2023, le système mis en place, à savoir la transition d'une équipe infirmière interne vers la collaboration entre une équipe médicale interne restreinte et une équipe d'infirmiers indépendants était encore en phase d'évaluation mais a pu permettre de garantir la continuité des soins pour l'ensemble des résidents des Coteaux Mosans.

L'objectif 2024 lié à ce système est d'en faire l'évaluation lors du premier trimestre et de rédiger une convention de collaboration représentant les deux parties et permettant de garantir les droits des résidents, en tant que patient, tout en véhiculant les valeurs et la philosophie institutionnelles.

Equipe paramédicale

Parallèlement aux services infirmiers, l'équipe paramédicale, composée d'une logopède, d'un ergothérapeute et de kinésithérapeutes permet de compléter les ressources humaines à disposition de l'approche pluridisciplinaire de l'accompagnement de la personne en situation de grande dépendance.

Cette équipe est restée stable aussi bien dans son nombre que dans la réalisation de ses missions tout au long de l'année 2023.

Les activités d'ergothérapie et de logopédie restent principalement concentrées sur le SAJA. Outre les prises en charge individuelles, ces disciplines viennent compléter l'approche, qui se veut globale, du bénéficiaire. Par l'évaluation des besoins des résidents en matière de communication, de déglutition, d'adaptation de l'environnement et de participation aux activités de vie quotidienne, ces fonctions confirment un rôle support auprès des équipes éducatives. Les thérapies individuelles, ou collectives, sont réalisées en fonction des habitudes de vie des bénéficiaires.

En effet, elles viennent enrichir la prise en charge des bénéficiaires par une intervention ciblée sur le binôme bénéficiaire – environnement. Pour les familles, ces fonctions sont également l'occasion de trouver un support en interne lors de l'intervention de partenaires extérieurs : recherches de contacts pour la communication alternative et augmentative, préparation de bilans à destination du service IMOC (centre de référence en infirmité motrice cérébrale du CHU de Namur site Godinne), réalisation des projets individuels via l'utilisation de l'outil PPH (processus de production du handicap), ...

Au niveau de la kinésithérapie, La DCM dispose d'une équipe de six kinésithérapeutes qui interviennent du lundi au vendredi autant dans les thérapies individuelles que pour des prises en charge collectives. Les locaux ont pu être adaptés afin de bénéficier chacun d'un système de lève personne au plafond.

Nous pouvons aussi souligner l'importance de ce service à travers d'autres réalisations :

- La collaboration équipes pluridisciplinaires – familles – firmes orthopédiques pour le suivi de la réalisation et la mise en place des aides techniques

- Le soutien dans les espaces et résidences des équipes dans la mobilisation des bénéficiaires et plus généralement face aux questionnements des équipes
- La participation à la réalisation des projets individuels et aux réunions pluridisciplinaires
- Le coaching manutention
- La réalisation des bilans fonctionnels
- Le partenariat avec les médecins spécialistes et notamment le service IMOC du Site Godinne
- ...

Cette liste est bien entendu loin d'être exhaustive, l'objectif est d'organiser autour du bénéficiaire non pas une somme de prises en charge mais un travail pluridisciplinaire qui prend en compte aussi bien les aspects médicaux et paramédicaux que l'intervention éducative. Une fois encore l'intérêt principal de ces thérapies réside dans le soutien des habitudes de vie des bénéficiaires et résidents de la DCM.

Défis et objectifs

Les défis et objectifs pour l'année 2024 restent inchangés tant la poursuite de leur réalisation semble un travail de longue haleine : ils se heurtent à l'évolution de la société qui semble aujourd'hui peu favorable à une amélioration des soins de santé autant en matière d'accessibilité que de connaissance de la personne polyhandicapée :

- **Développer le réseau de santé autour de la DCM** : suite à nos échanges avec l'AViQ, nous avons pu prendre connaissance du travail réalisé par l'hôpital de la Citadelle à Liège, en collaboration avec « Inclusion asbl ». Ce travail vise à favoriser l'accès aux services hospitaliers pour la personne en situation de handicap. Il semble pertinent d'en prendre exemple et de s'associer aux acteurs de ce projet qui semble aujourd'hui porter ses fruits.

En effet, les médias comme l'OMS mettent encore en avant les inégalités auxquelles sont confrontées en matière de santé les personnes fragilisées, dont les personnes en situation de handicap. De l'accès aux rendez-vous chez le spécialiste au suivi des hospitalisations et à l'accompagnement lors de ceux-ci, nous constatons aujourd'hui, même avec le poids d'une institution, que les droits en matière d'accès aux soins de santé ne sont, en Belgique, pas garantis pour la personne polyhandicapée. La problématique de l'accompagnement des bénéficiaires lors d'hospitalisation ou de rééducation est l'exemple actuel le plus marquant.

Une autre suggestion, qui ne doit pas rester sans suite, consisterait à associer les familles au groupe de travail à réaliser avec les hôpitaux concernant le trajet de soin de nos résidents.

- **Développer la collaboration avec des spécialistes extérieurs** à la fois afin de permettre des consultations sur site mais aussi la supervision des équipes médicales et paramédicales dans diverses spécialités. Fin 2023, nous avons pu établir un accord de principe avec un médecin spécialisé en médecine physique afin de réaliser 3 missions :
 - o Des consultations sur site en collaboration avec le référent, le kiné et l'ergothérapeute.

- La réalisation des documents administratifs utiles aux thérapies individuelles (kiné notamment) et aux prescriptions pour matériel orthopédique.
- La supervision des équipes sur demande.

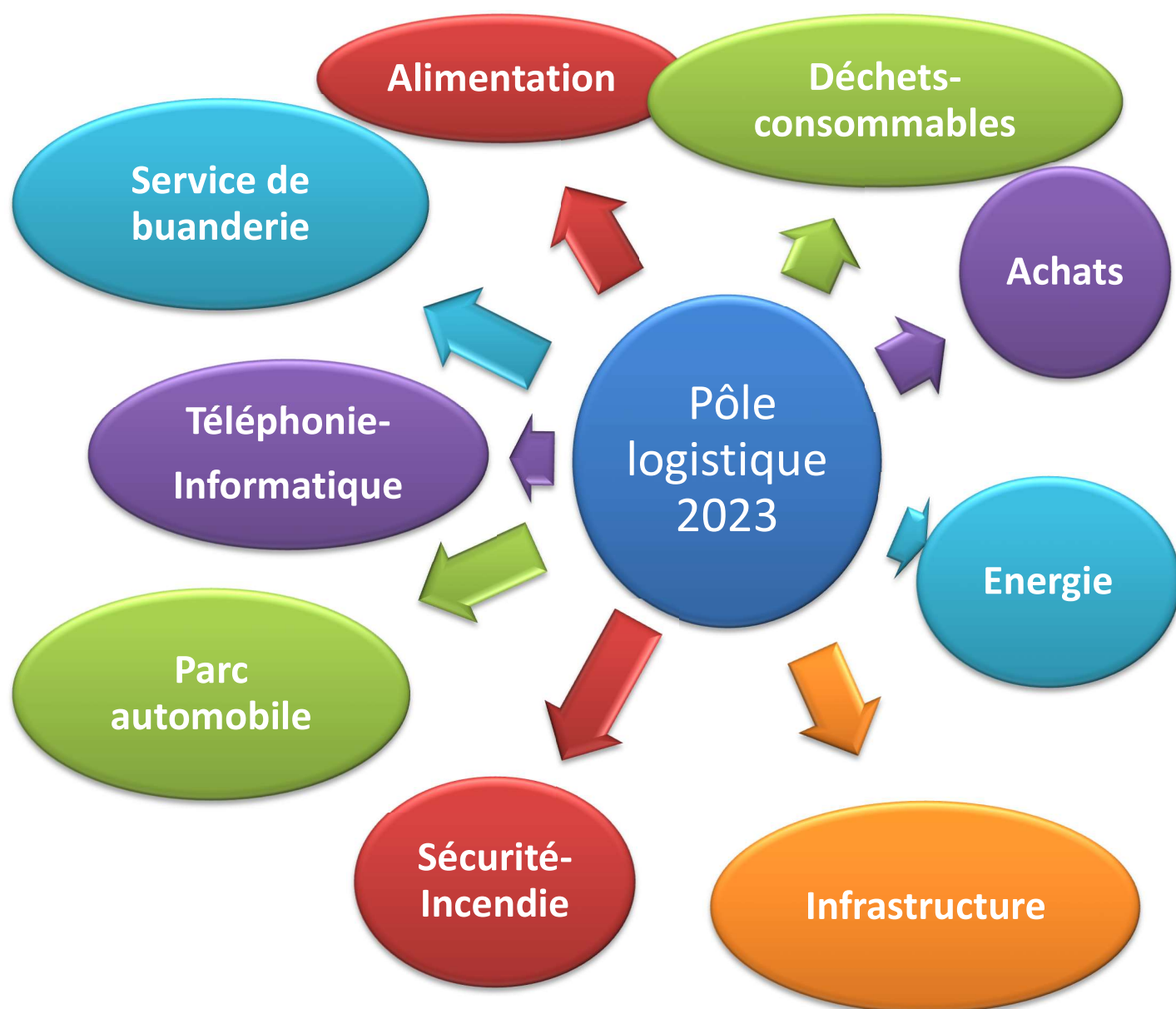
Ce projet doit se confirmer pour le premier semestre 2024.

- **Garantir l'accès à des formations pour le personnel en matière de prise en charge médicale et paramédicale** : par exemple, au niveau du service kinésithérapie, il devient de plus en plus important d'apporter une expertise en matière de prise en charge de l'appareil respiratoire. Mais de telles formations pour l'adulte polyhandicapé sont rares voire inexistantes. Des contacts ont été noués avec l'institut de motricité cérébrale (Paris-France) afin de développer une coopération en matière de formation. Ce projet reste en cours.
- **Développer la gestion de l'information et la communication en interne et vers l'extérieur** : qui dit somme des savoirs de plus en plus important dit augmentation de la quantité d'information que nous possédons. Il devient donc indispensable d'implémenter le logiciel PEPS, outil de communication interne, dans le partage d'information et pour la gestion centralisée des données concernant bénéficiaires et résidents. Sans oublier les questions éthiques que cela soulève en matière d'accès aux données, de la circulation de l'information médicale, de la communication vers les familles, du rôle de chacun dans la communication de l'information médicale, ...
- **Confirmer et renforcer le fonctionnement des équipes médicales internes et externes aux Coteaux Mosans**, sous la supervision du médecin coordinateur et via la réalisation de la convention de collaboration ainsi que l'adaptation des descriptions de fonction.
- **Développer la collaboration avec les familles**, via notamment la mise à jour du règlement d'ordre d'intérieur en matière de suivi de la santé des résidents. Ainsi, nous souhaitons replacer chaque acteur de la santé autour du résident, qu'il soit professionnel ou non, à sa juste place.

CHAPITRE 5 : BILAN DU SERVICE LOGISTIQUE

La responsabilité des services d'appui est assumée par Madame Noëlle Dandoy.

Les thématiques déployées tout au long de l'année 2023 sont les suivantes :



L'Alimentation :

3eme année de fonctionnement avec notre partenaire Duocatering : la complexité des demandes individuelles nous a amené à rediscuter du fonctionnement de la cuisine et des limites à respecter concernant les demandes d'adaptation. Une augmentation significative de ce service est à signaler. A signaler également, le marché public concernant la préparation et la livraison des repas qui sera à passer avant la fin de l'année.

Changement de fournisseur de denrées alimentaires : Bidfood et Solucious nous livrent selon le type de commande passée.

Le service de buanderie : Le service offert par STJoris ne correspondant plus à nos besoins, nous avons cherché et trouvé un nouveau partenaire qui pouvait nous livrer les quantités correspondant à notre utilisation hebdomadaire. ENTRA, entreprise de travail adapté nous livre le linge plat depuis octobre 2023.

La blanchisserie du Samson reste notre partenaire pour l'entretien le linge des bénéficiaires qui en ont fait la demande. Le linge qui nous appartient est également pris en charge par ENTRA.

La Téléphonie et l'informatisation :

*Achat de 3 ordinateurs portables pour le service social, le responsable Miro et le responsable infirmier.

*Nous avons équipé le téléphone du secrétariat d'un casque sans fil, permettant un travail plus confortable pour nos secrétaires.

*Nos 2 salles de réunion sont également équipées de pc fixes.

*La migration prend beaucoup plus de temps que prévu, elle sera complète en 2024.

*Le lancement de PEPS (communication informatisée) a pris aussi du retard suite au retard

Notre Parc automobile :

*Entretien et passage au CT pour les 3 véhicules.

*Remplacement du pot d'échappement du Doblo. Repolissage de la carrosserie et reconditionnement des phares pour ce véhicule également.

*sinistre important au vw Crafter bleu : pris en charge par l'assurance, heureusement.

*Commande d'un VW caddy adapté. Il nous sera livré début 2024.

La sécurité :

*Ajout d'un détecteur de présence sur les portes automatiques entrées CM et Picasso.

*Les éclairages du parking qui étaient défectueux, ont été remplacés.

*Reprogrammation de la porte Picasso pour une ouverture par code.

*Remplacement du coffre-fort du secrétariat.

*Placement d'une clinche intelligente chez Echasseurs.

*Recyclage du SLCI.

*Programmation d'une formation en secourisme industriel pour début 2024.

*Vérification de toutes nos échelles et escabelles.

*appel à candidature pour le poste de conseiller en prévention. Remplacement prévu en juin

La Gestion des déchets :

Notre quantité de détritrus reste stable :23.435 tonnes.

Energie

*Placement de 148 panneaux photovoltaïques fin Aout 23.

Consommations DCM 2023

- | | | |
|------------------------------|---------------------------------------|--------------------|
| • Gaz : | 328.839 MWH | 2022 : 310.223 MWH |
| • Eau : | 2476 M³ | 2022 : 1264M³ |
| • Electricité : | 102.732 MWH | 2022 : 122.782 MWH |
| • Panneaux photovoltaïques : | production depuis septembre :23.17MWH | |

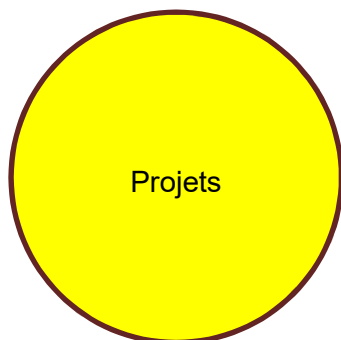
*Nous continuons à remplacer les éclairages par du Led .

Achats

- Test d'une semaine en vue de l'acquisition d'un vélo plateau électrifié VANRAM.Celui-ci ne s'est pas révélé concluant car trop lourd et peut maniable pour notre situation géographique. Nous avons opté pour un autre modèle plus léger qui a séduit nos kinés cyclistes.
- Devis accepté pour le remplacement des châssis et portes du N°9
- Achat d'un lave -vaisselle pour Molons et Namourettes.
- Remplacement de la baignoire Gaudi.

Infrastructure

- Des contrats de maintenance annuelle couvrent la plupart de nos appareils et systèmes, ce qui nous permet une gestion précise des remplacements et travaux de mise en conformité.
- Aménagement de l'espace Echasseurs en regard des objectifs pédagogiques de ce groupe.
- Placement d'un second plan de travail dans l'espace cuisine Namourettes.
- Aménagement des locaux de stockage des consommables des bénéficiaires des Coteaux Mosans, de façon à faciliter les commandes en regard des stocks restants.
- Déplacement de l'atelier technique dans les caves du n°9. Cet espace pratique et plus spacieux permet des projets plus importants et un travail plus agréable pour les 2 techniciens.
- La buanderie CM est redevenue spacieuse et pratique pour tous les utilisateurs.
- Une attention particulière est toujours donnée à l'entretien et au remplacement systématique des systèmes vieillissants ou obsolètes.
- Passage en HD pour les 3 chaines de télévision belges : test et achat du matériel nécessaire à une bonne réception. Courrier aux familles pour informer du type de matériel acheté ainsi que de son prix,



- Reprise des procédures administratives afin de remettre en perspectives les différents travaux à réaliser dans les 2 centres : cuisines, sanitaires, bureaux SRA, salle polyvalente SAJA, SRNA
- Remise en état de 2 buggys pour répondre au projet de l'équipe kiné de participer à des courses avec les bénéficiaires.
-
- Contrat d'objectifs : cheminement étape par étape vers sa réalisation à 5 ans.
- Fête des métiers et anniversaires contractuels : chaque métier au sein de la DCM sera fêté à une date précise et les anniversaires contractuels : 10 ans, 20 ans, 30 ans et +, ainsi que les départs à la pension seront salués lors du souper annuel du personnel.

Les normes d'application en 2023 selon le taux d'occupation en week-end des 30 résidents :

	Normes 30c OMR 29,926
Personnel éducatif	22,194
Personnel non éduc.	3,845
Totaux	26,039

Nous pouvons établir les constats suivants :

Personnel éducatif : Augmentation de 22,466 ETP par rapport aux normes, soit 101,23 %

Personnel non éducatif : Augmentation de 2,415 ETP par rapport aux normes, soit 62,81%

Pour un total d'augmentation de 24,881 **ETP**

Ces augmentations nous permettent d'encadrer jour et nuit l'ensemble des bénéficiaires, de subvenir à l'ensemble de leurs besoins (accompagnement, activités, nursing...) et d'effectuer de plus en plus de soins à deux accompagnants, pour des raisons de sécurité et de bien-être.

1.2 SAJA « LA DOUCEUR MOSANE »

Exercice:	2023	1, Répartition du personnel devant répondre à des normes minimales			
N° d'agrément:	311		Personnel propre	Prestataires extérieurs	TOTAUX
Dénomination du Service:	La Douceur Mosane	OUVRIERS	1,7	0,325	2,025
Régime:	SAJA	ADMINISTRATIFS	2,5	0,31	2,81
		DIRECTEURS	0,5	0	0,5
		SOUS DIRECTEURS	0,46	0	0,46
		a. Personnel non-éducatif	5,16	0,635	5,795
		ASSISTANTS SOCIAUX	0,5	0	0,5
		PSYCHOLOGUES	0,5	0	0,5
		PARAMEDICAUX	2,78	0	2,78
		Personnel éducatif Catégorie I	9,79	0,095	9,885
		Personnel éducatif Catégorie II	2,84	0	2,84
		CHEFS de GROUPE	0,52	0	0,52
		b. Personnel éducatif :	16,93	0,095	17,025
		c. Personnel spécial	0	0	0
		d. Médecins :	0	0,05	0,05
		GLOBAL	22,09	0,78	22,87

2. Répartition du personnel éducatif	
Catégorie I	77,68%
Catégorie II	22,32%

3. Ancienneté pondérée du service	
19,7	Ans

Les normes d'encadrement prévues par l'arrêté du Gouvernement wallon sont pour le service d'accueil de jour :

	33 agréments : 8127 points	6 conventions : 1848 points	Normes Totales
Personnel éducatif : 1,12 ETP/1000 points	1,12 ETP x 8,127 = 9,1022 ETP	1,12 ETP x 1,848 = 2,0698 ETP	11,172 ETP
Personnel non éduc. 0,31 ETP / 1000 points	0,31 ETP x 8,127 = 2,5194	0,31 ETP x 1,848 = 0,5729	3,0923 ETP
Totaux	11,6216	2,6427	14,2643 ETP

- Personnel éducatif : Augmentation de 5,758 ETP par rapport aux normes, soit 51,54 %
- Personnel non éducatif : Augmentation de 2,0677 ETP par rapport aux normes, soit 66,87%

Pour un total d'augmentation **7,8257 ETP**

Tout comme au SRA, ces augmentations nous permettent d'encadrer l'ensemble des bénéficiaires, de subvenir à l'ensemble de leurs besoins (accompagnement, activités, nursing ...) et d'effectuer de plus en plus de soins à deux accompagnants, pour des raisons de sécurité et de bien-être.

2 ANALYSE GÉNÉRALE 2023

2.1 MOUVEMENT DU PERSONNEL (VOIR BILAN SOCIAL EN ANNEXE)

Nombre		MVT			
ANNEE	MOIS	1- présent	2- entrant	3- sortant	Total général
2023	1	103	1	4	108
	2	100	1	1	102
	3	100	6	4	110
	4	102	8	3	113
	5	106	4	3	113
	6	108		2	110
	7	106	10	2	118
	8	114	2	6	122
	9	110	4	5	119
	10	109	2	5	116
	11	106	3	2	111
	12	107	3	12	122
Total 2023		1271	44	49	1364
Total général		1271	44	49	1364

Nombre		MOTIF								
MOIS		Démission sans préavis	Licenciement	Fin contr. durée déterm.	Préavis par le travailleur	Faute grave	Convention de rupture de commun accord	Pension	Force majeure travailleur raison médicale	Total général
1	104	1	2	1						108
2	101	1								102
3	106			4						110
4	110			2	1					113
5	110		1	1	1					113
6	108		1			1				110
7	116				1		1			118
8	116			5				1		122
9	114	1		3			1			119
10	111	2		2	1					116
11	109			1	1					111
12	110		3	8					1	122
Total général		5	7	27	5	1	2	1	1	

2.2 NOMBRE TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES (CF. CADASTRE – 2023)

DCM	CM	DM
147787,59 heures	100 602,18 heures	47185,41 heures

2.3 NOMBRE TOTAL D'HEURES DE SALAIRE MENSUEL GARANTI – 2023

DCM	CM	DM
9255,33 heures	6739,33 heures	2516 heures

Nous pouvons observer :

Pour l'ensemble de la Douceur des Coteaux Mosans, le taux de salaire mensuel garanti est de 6,26 %. Pour chaque service, le taux relatif est le suivant :

- CM : 6,7 %
- DM : 5,33 %

3 REGARD SUR LES AIDES À L'EMPLOI

La DCM a fondé toute sa plus-value sur l'encadrement des bénéficiaires. Afin de pouvoir compter sur un encadrement aussi nombreux, les aides à l'emploi telles que le système APE a été exploité jusqu'en 2022. La réforme de cette aide à l'emploi promettait un équilibre entre le système précédent et celui appliqué actuellement. Cependant, le nouveau système ne comble pas le coût généré par les anciennetés des membres du personnel ni l'entièreté de coût relatif aux indexations salariales. La prudence est donc de mise tout au long de l'année afin de respecter les budgets établis.

3.1 APE

Les travailleurs repris dans la décision APE sont au nombre de 76 en date du 31.12.2023.

Les emplois APE sont répartis comme suit :

Les Coteaux Mosans : 59 travailleurs

La Douceur Mosane : 17 travailleurs

3.2 MARIBEL

Nos accords avec le fonds Maribel portent sur 4 x 0,5 ETP (encadrement éducatif).

3.3 MIRENA

Depuis 2010, nous entretenons une collaboration fructueuse avec le service de la Mirena (Namur-Dinant). Ce service a pour but d'être une interface entre les employeurs et les demandeurs d'emploi des arrondissements de Namur et Dinant. Il aide les demandeurs d'emploi à trouver un travail stable et de qualité, et ce, le plus rapidement possible. Du côté des employeurs, nous avons recours à ce service afin de procéder à certains recrutements.

De plus, nous participons activement à la formation de ces demandeurs d'emploi via des stages ou lors d'interventions à des formations in situ.

3.4 MISES À DISPOSITION ARTICLE 60

La DCM n'a pas bénéficié de travailleurs mis à disposition dans le cadre de l'article 60.

4 POINTS PARTICULIERS

4.1 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE SYNDICALE ET DES REPRÉSENTANTS DES TRAVAILLEURS

Bauduin Philippe, délégué syndical effectif et représentant CPPT effectif ;

Francq Aurore, déléguée syndicale effective et représentante CPPT effective ;

De Mol Ombeline, représentante CPPT effective ;

- Fin de contrat le 16.04.2023, démission

Les élections sociales en débuté fin 2023. La date des élections est fixée le 16.05.2024.

4.2 LIANTIS

Le rapport d'activités du SEPPT (Service Externe pour la Prévention et la Protection au Travail) est annexé.

CHAPITRE 7 : ASPECTS COMPTABLES

Le service comptable est géré et organisé conjointement par Mesdames Martine Constantin et Manuela Pirsoul.

L'audit financier a été réalisé par la ScPRL Christophe Remon & Co, représentée par Christophe Remon, Réviseur d'Entreprises.

1 ANALYSE DU BILAN

Actif

Actifs immobilisés (20/28) ↘

Immobilisations corporelles : les postes dans leur ensemble ont diminué.

L'amortissement global des biens est supérieur aux nouveaux investissements 2023.

Cette année, ceux-ci se concrétisent principalement par :

- *Installation panneaux et frais d'étude énergétiques liés*
- *Matériel informatique : PC AS et resp. Infi – Espace Miro*
- *Remplacement éclairage parking*
- *Remplacement baignoire Gaudi*

Le compte (27) travaux en cours ↘

Glissement des factures concernant les panneaux photovoltaïques et frais d'audit liés vers les comptes d'investissement. Ceci faisant suite au placement en août 2023.

Actifs circulants (29/58) ↗

Créances commerciales (clients) sont légèrement moins importantes.

Les autres créances sont quant à elles, en forte augmentation : Loterie Nationale 2021 et compte appel provision ONSS plus important .

Cette rubrique comprend également les placements et trésorerie :

Les placements ont augmenté (496000€) par le transfert du compte à vue vers un compte de placement chez Degroof.

A l'inverse, on constate une forte diminution des valeurs disponibles traduisant ainsi le placement énoncé ci-dessus.

La dernière rubrique de l'actif : les comptes de régularisation, charges reçues en 2023 qui concernent 2024 (Assurances ...) ainsi que des produits reçus en 2024 concernant 2023 (loyers, participation repas ...).

Passif

Capitaux propres (10/15) ↗

Les moyens permanents ont augmenté de 31869.94 €. Cela représente un reliquat des comptes APN qui nous étaient dédiés.

Dans les comptes de réserves : prélèvement dans fonds affectés pour travaux à réaliser de 7001,31 (valeur de l'amortissement du coût de l'installation des panneaux).

Le bénéfice reporté en augmentation par l'enregistrement du bénéfice de l'exercice : 39891.53 € (et du prélèvement sur réserve 7007.31 € soit 46898.84 €).

Subsides en capital en diminution : suivent la courbe des immobilisés et pas de nouveaux subsides cette année.

Dans le compte provision (16) : augmentation de 99401.87 € représentant le montant qui serait à restituer à l'AVIQ. Ce montant concerne le remboursement d'une partie de la subvention reçue destinée à financer la mesure de Réduction Collective de la Durée de Travail avec embauche compensatoire (RCDT).

Dettes (17/49) ↗

Les dettes long terme sont en diminution.

Les dettes court terme ont diminué essentiellement par le compte fournisseurs à payer.

Les dettes salariales, sociales et fiscales enregistrent une diminution.

La rubrique « autres dettes » en augmentation : concerne montants à rembourser à l'Aviq (solde aide énergie à restituer et trop perçu sur convention nominative).

Le compte de régularisation a quant à lui diminué d'une manière significative, beaucoup moins de produits à reporter sur 2024.

2 ANALYSE DES COMPTES DE RÉSULTATS

Produits ↗

Compte 73↘ : réduction ONSS reprise dans un compte 74 suivant nouvelles règles de comptabilisation de l'AVIQ et donc moins importants.

Comptes 74 : Produits d'exploitation : augmentation sensible.

- Subventions Aviq plus importantes (indexations, augmentations des parts contributives et subventions spéciales : écochèques, aides énergie, aide frais de fonctionnement ...).

- Subventions Forem plus importantes

- Prestations kinés et infis moins importantes. Plus de refacturations infis à partir de novembre. Mise en place du système infirmier externe. Pas de changement pour prestations kinés.

Comptes 75 : Produits financiers : augmentation par l'enregistrement de produits financiers sur placements.

Charges ↗

Comptes 60 : Approvisionnements et marchandises : petite augmentation essentiellement dans le poste alimentation.

Comptes 61 : Services et biens divers : augmentation

Les augmentations plus significatives de cette rubrique sont :

- Fournitures informatiques
- Electricité
- Transport collectif (nouvelle convention avec adaptation des nouveaux coûts).
- Service externe d'alimentation.
- Service externe médical (entrée en fonction du Dr FERON)

Comptes 62 : Rémunérations et charges sociales : augmentation de 149627.09 €

Principalement les comptes rémunérations et charges patronales des employés

Comptes 63 : - Amortissements ↘

-Compte provision pour risque et charges ↗ : comprend le montant RCDT qui serait à rembourser à l'AVIQ (99401.87 €).

Comptes 64 : Autres Charges d'exploitation en augmentation

-parts contributives indexées et fréquentation plus importante des usagers.

Comptes 65 : Charges financières en augmentation.

3 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

Subventions		Budget 2024
Subv° ordinaire		€ 3.894.000,00
Subv° emploi		€ 1.461.567,96
Autres subv°		€ 0,00
Amo subsides K		€ 135.000,00
TOTAL SUBV°		€ 5.490.567,96
Autres produits		2024
Dons		€ 5.000,00
Loyer		€ 20.500,00
Autres (CE, Assur,,,))		€ 691.800,00
TOTAL AUTRES PDTS		€ 717.300,00
Frs fonctionnement		2024
Personnel		€ 4.923.970,00
Amo		€ 243.000,00
Alim°		€ 207.500,00
Info, com, bureau, repst°		€ 107.450,00
Entretien et maintenance		€ 73.700,00
Charges bâtiments		€ 44.000,00
Habillement et buanderie		€ 69.500,00
Déplacement		€ 69.000,00
Soins résidents		€ 35.800,00
Pédagogie-activités		€ 13.000,00
Assurances		€ 22.300,00
Form° personnel		€ 5.500,00
Honoraires		€ 19.500,00
TOTAL FRs FONCT.		€ 5.834.220,00
Autres frais		2024
Dot° risques et charges		€ 0,00
Taxes		€ 14.100,00
Restitutions pvr+ch antérieures		€ 5.000,00
TOTAL AUTRES FRAIS		€ 19.100,00
Compensation recettes dépenses		2023
Refacturat° march et serv		€ 92.630,00
Achats pour revente		-€ 85.030,00
Appel fonds privés		€ 0,00
Partic° fin. Familles		-€ 365.000,00
		€ 4.800,00
TOTAL Compensat°		-€ 352.600,00
Résultat financier		€ 26.400,00
Résultat except.		€ 0,00
Résultat exercice		€ 28.347,96

CHAPITRE 8 : OBJECTIFS GÉNÉRAUX 2024

➤ **Contrat par objectifs.**

1 LE POSITIONNEMENT INSTITUTIONNEL

- **Les protocoles d'accompagnement :** selon les termes de notre contrat par objectifs, l'objectif est de permettre à la DCM de positionner son accompagnement opérationnel et général au niveau des situations individuelles des bénéficiaires et résidents.
- **Les procédures d'accueil :** un groupe de travail a entamé la mise à jour des conventions d'accueil et des règlements d'ordre intérieur des services. L'année 2024 verra la finalisation de ces objectifs et la présentation du travail réalisé.

2 L'AXE PÉDAGOGIQUE

- **Confirmation des références théoriques :** l'objectif est de posséder des références théoriques relatives à l'accompagnement de l'extrême dépendance, et d'une mise à jour continue de celles-ci.
 - Mise en commun des théories fondatrices du projet institutionnel provenant historiquement des 2 services.
- **Le projet individuel de vie :** posséder un outil commun aux 2 services permettant de travailler quotidiennement l'accompagnement de la personne adulte porteuse de polyhandicap.
- **La journée type :** l'objectif est d'identifier pour chacun des services une journée type relativement flexible en fonction des besoins des bénéficiaires.
 - 2 journées de travail regroupant l'ensemble des membres du personnel seront organisées en mai 2024.

3 LE PÔLE SANTÉ

- **Amélioration de la qualité de de l'accompagnement médical et paramédical :** disposer d'un service médical et paramédical coordonné répondant aux besoins d'ordre médical et paramédical des résidents et bénéficiaires au sein des services.
 - Au regard du contexte général concernant les soins de santé, le pôle médical devra repositionner son fonctionnement afin de répondre aux besoins des bénéficiaires et résidents
- **Développement du réseau d'opérateurs de la santé autour de l'institution :**
 - Création d'un réseau de médecins spécialisés

4 L'INFRASTRUCTURE

- **Construction d'une salle polyvalente sur le site de la Douceur Mosane** afin de permettre une adaptation de l'offre de l'accompagnement et permettre la réalisation d'activités par ateliers.
- **Adaptation des résidences (SRA)** : accessibilité des cuisines, augmentation du nombre de sanitaires avec une adaptation de ceux-ci, création de 3 infirmeries.

5 L'ORGANISATION DU TRAVAIL

- **Outils de communication interne** : posséder et mettre à disposition des membres du personnel de la DCM un outil de communication efficace en tout temps et en tout lieu.
 - Finalisation de la migration informatique
 - Formation du personnel à l'utilisation du logiciel Peps. Encodage des données essentielles à l'utilisation.

6 LE BÂTI – SERVICE RÉSIDENTIEL (SAN019)

- Depuis 2022, à la demande du conseil d'administration de l'ASBL Le Bâti, la DCM soutien en termes de compétence le maintien de l'activité du service résidentiel situé à Houdremont.
- En 2023, le soutien est de l'ordre administratif (dossiers sociaux, agrément, gestion du personnel), pédagogique (organisation de réunion cadrée, mise en place d'activités adaptées, ...), médical (apport de soutien pour la mise en place d'un service infirmier externe, dossiers médicaux, relation avec les médecins, ...), Rh et comptable. Tout le soutien octroyé fait l'objet d'une tarification et fait partie intégrante de la prévision budgétaire 2024.

REMERCIEMENTS

Accompagner est un verbe qui a pris une dimension supplémentaire durant cette année 2023.

Les semaines les plus marquantes ont été guidées par l'accompagnement, au service résidentiel, de Maxime. Il est important de citer son prénom afin de lui rendre hommage. Son sourire, sa joie de vivre seront toujours dans nos mémoires.

La résidence Miro a vécu au rythme de Maxime afin de l'accompagner jusqu'au bout de ce que cette vie pouvait lui offrir. Chaque jour, chaque heure, chaque seconde nous avons été à l'écoute de ce que Maxime pouvait nous demander tout en veillant à la continuité de la vie en collectivité pour les compagnons de route de Maxime.

L'équipe et la famille de Maxime, accompagnées par le service des soins palliatifs de la province de Namur, ont accompli au sein de la résidence Miro, la maison de Maxime, l'essence même de notre métier : accepter, guider, rassurer et vivre jusqu'au bout de manière sereine et respectueuse.

Nos remerciements s'adressent à Maxime pour tout ce qu'il nous a appris.

*Il est également évident de remercier sincèrement et une dernière fois **Les Amis des Perce-Neige**, cette asbl créée dans le but de soutenir financièrement et moralement nos services et qui, durant l'année 2023, a pris la décision de terminer ses missions. Merci à chacun de ses membres de nous avoir permis d'exister, de nous avoir soutenus, de nous avoir fait confiance et d'avoir écouté nos besoins durant ces longues années.*

Qu'il me soit permis de reprendre mot pour mot ce passage écrit en 2023 et qui garde une force incroyable dans nos esprits :

« A toutes ces personnes qui nous encouragent, qui nous accompagnent, qui nous soutiennent et nous permettent d'atteindre la réalisation de nos objectifs, d'accomplir les projets de vie des bénéficiaires et résidents, nous leur adressons nos plus sincères remerciements. Votre force devient la nôtre et ensemble nous réaliserons l'impossible ! »

L'année 2023 n'a pas été qu'une année remplie de moments constructifs pour l'institution. Une enquête dite « spéciale » a été ouverte par notre pouvoir subsidiant en avril suite à des plaintes réceptionnées émanant d'anciens membres du personnel et de quelques familles. Plusieurs journées d'inspection ont eu lieu au niveau du service résidentiel. Plusieurs membres du personnel ont été malmenés durant de longues heures par les inspecteurs de l'Aviq. Un article de presse locale est également paru à l'incompréhension générale des membres du personnel qui se sont senti dénigrés dans l'implication qu'ils mettent à la réalisation de leurs fonctions. Même si à l'heure d'écrire ces quelques lignes, l'Aviq ne nous a pas encore transmis de rapport finalisé de ces journées difficilement acceptables, les dégâts occasionnés sont déjà visibles : épuisement de membres du personnel, incompréhension et désinvestissement, perte de sens, de confiance et démission, publicité mensongère et réputation en berne.

*Comme pour toute période trouble, l'ASBL se remet doucement de cette agitation négative. **Nous restons un acteur de qualité incomparable dans le monde du polyhandicap adulte, nos visions à moyen et long terme nous forcent à maintenir notre place dans l'innovation sociale.***

Il est dès lors important de terminer ces remerciements par une reconnaissance envers toutes les personnes qui œuvrent chaque jour pour la réalisation de la mission de la Douceur des Coteaux Mosans. Administrateurs, membres effectifs, familles, membres du personnel ... que ces personnes se trouvent en contact direct avec les bénéficiaires et résidents, les familles ou qu'elles travaillent dans

Remerciements

l'ombre, merci de faire confiance en ce beau projet et de le porter avec fierté. Merci aux nouveaux membres du personnel de nous rejoindre dans nos défis et aux nouveaux bénéficiaires et leurs familles qui nous accordent toute leur confiance.

Enfin merci à tous ceux qui participent à la réussite de ce projet depuis de longues années sans perdre le sens de ce qui nous anime.

La suite de l'histoire de la DCM est entre vos mains.

*Pour le comité de direction,
Virginie Fery, Directrice générale.*

22 mai 2024

ANNEXES

Annexe 1 : Bilan et Comptes de résultats 2023 « Les Coteaux Mosans », « La Douceur Mosane » et « Résidence de Soins »

Annexe 2 : Rapport du réviseur d'entreprise – ASBL « La Douceur des Coteaux Mosans »

Annexe 3 : Bilan social 2023 – « La Douceur des Coteaux Mosans »

Annexe 4 : Rapport d'activités LIANTIS 2023

1 ANNEXE 1 : BILAN ET COMPTES DE RÉSULTATS 2023 LES COTEAUX MOSANS », « LA DOUCEUR MOSANE » ET « RÉSIDENCE DE SOINS »

2 ANNEXE 2 : RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES – ASBL « LA DOUCEUR DES COTEAUX MOSANS »

3 ANNEXE 3 : BILAN SOCIAL 2023 – « LA DOUCEUR DES COTEAUX MOSANS »

4 ANNEXE 4 : RAPPORT D'ACTIVITÉS LIANTIS 2023